La laïcité en mouvement 2014

CAL
Libres, ensemble

Table des matières

Avant propos 4

La laïcité c'est... 6

La laïcité en marche 7

1. Diffusion des valeurs laïques 8

2. Liberté 30

3. Égalité 44

4. Solidarité 54

5. Enseignement 62

6. Séparation Église / État 70

7. Structure du CAL 76

Carnet d'adresses 82

Avant-propos

Une année en Laïcité

Il en est du CAL comme de la plupart des associations. Il s'y fait le bilan, en mars, d'une activité annuelle dont le calendrier opérationnel emprunte le cadre de l'année théâtrale.

Il demeure que du 1er janvier au 31 décembre 2014, en réponse à la triple exigence de cohérence, de continuité et de diversité, les travaux du CAL, des régionales et des associations se sont succédé et chevauchés avec belle constance et heureuse complémentarité.

Dès l'AG de mars le ton était donné, les ambitions explicitées. Vu notre histoire récente et l'importance des enjeux, nous ne pouvions faire l'impasse sur le passé et l'expérience accumulée par l'engagement des travailleurs.

Soucieux du bon usage de la laïcité, de sa parfaite compréhension, attachés à la liberté, au respect des choix personnels et des droits humains, il est impérieux d'expliquer, de partager et de confronter notre vision sociétale avec nos partisans, nos détracteurs et le citoyen en général.

Le CAL/Com porte bien son qualificatif de *com*. puisqu'il correspond d'une part, à ses missions communautaires et d'autre part, à son rôle central en matière de communication.

La visibilité de la laïcité organisée progresse. Nous sommes davantage écoutés, publiés, sollicités.

C'est le résultat de l'accroissement des activités de terrain, de leur mise en œuvre par l'ensemble des acteurs du mouvement et de notre attention à produire une communication ciblée en phase avec les enjeux sociétaux et nos valeurs.

Notre présence dans les émissions concédées de radio et de télévision depuis septembre dernier a permis de renforcer l'information d'un plus large public.

L'année 2014 fut l'occasion de démultiplier nos actions et de défendre nos fondamentaux.

La séparation Églises-État, l'École, l'Éthique, l'Europe, l'Éducation permanente, la Justice et la Cohésion sociales sont encore au centre de nos préoccupations.

Le présent rapport en détaille les composantes.

L'ensemble de l'activité s'inscrit plus que jamais dans le profil de nos valeurs « cardinales » de Liberté, d'Égalité et de Solidarité.

L'actualité nous a rappelé l'impérieuse nécessité de défendre la liberté absolue de pensée, de conscience et d'examen, la liberté d'expression et le droit au blasphème. L'impérieuse nécessité de s'assurer du respect des personnes dans une société riche de leur diversité. Puissent-elles vivre et construire, libres, ensemble.

Jean De Brueker
Secrétaire général

Benoît Van der Meerschen
Secrétaire général adjoint

Henri Bartholomeeusen
Président

La Laïcité, c'est...

... un projet de société solidaire, responsable, respectueuse des différences.

Elle se caractérise par une volonté d'émancipation, par l'exigence d'une vie digne pour tous, qui permette l'autonomie des consciences et des choix. Au lieu d'une égalité abstraite, le mouvement laïque poursuit des équités fondées sur l'instruction et revendique prioritairement le respect des personnes et le libre choc des idées.

La laïcité est résolument progressiste. Elle promeut une morale fondée sur la raison plutôt que sur une transcendance ou sur le conformisme social. Elle encourage une conception de vie qui s'inspire de l'expérience humaine et des acquis de la science.

Cette philosophie implique l'adhésion aux valeurs :

- du libre examen
- de citoyenneté et de justice
- d'émancipation à l'égard de toute forme de conditionnement.

La laïcité considère que les options confessionnelles relèvent exclusivement de la sphère privée des personnes. La vie sociale et publique doit être ouverte et non partisane, laissant à chacun la liberté de penser et de s'exprimer. Ce droit, cette liberté, s'appuie notamment sur la séparation claire entre les Églises et l'État et le partage des principes fondamentaux énoncés par la Déclaration universelle des Droits de l'Homme. Ou, comme le dit la formule désormais célèbre : « La loi protège la foi tant que la foi ne veut pas faire la loi ».

La Laïcité en marche

L'action laïque

Grâce aux différentes implantations régionales, aux associations constitutives et aux antennes locales, le Centre d'Action Laïque (CAL) s'implique dans la vie de la cité. Il réfléchit, débat et agit sur tous les aspects de notre vie en société : enseignement, égalité et particulièrement celle des hommes et des femmes, début et fin de vie, culture, interculturalité, émancipation, autonomie, information… De quoi justifier sa devise « Liberté, égalité, solidarité » et matérialiser son slogan « Libres, ensemble ».

Le mouvement laïque vient en aide aux demandeurs d'emploi, aux jeunes en décrochage scolaire, aux mal-logés, aux détenus, aux victimes et aux justiciables, aux opprimés et aux personnes discriminées. En règle générale, à tous ceux qui, dans leur vie, ne disposent pas des droits et des moyens qui garantissent à l'humain la dignité et la capacité à s'épanouir.

Il milite activement en faveur d'une justice équitable, du droit à profiter de la vie ici et maintenant, mais aussi contre l'intolérance, le racisme, le sexisme et tout ce qui asservit l'homme et la femme. La laïcité organise en outre des cérémonies laïques (parrainages, fêtes de la jeunesse, mariages, funérailles…) à la demande.

Chaque implantation locale choisit des terrains d'action privilégiés et définit son organisation en fonction de son environnement, de ses publics et des objectifs à atteindre.

Prises de position

Le mouvement laïque s'exprime sur tous les sujets déjà évoqués ci-dessus. En tant que représentant de la communauté non confessionnelle, le CAL intervient sur les questions liées aux croyances, aux cultes et aux philosophies. Estimant que chacun doit pouvoir disposer librement de sa vie, de sa pensée et de son corps, il promeut une vision libre-exaministe des questions éthiques dont les religions ont coutume de s'emparer pour y imposer les prescrits de leurs dogmes. Compte tenu de ses finalités et des valeurs qu'il défend, il se préoccupe de tout ce qui concerne la place de l'humain dans la société, au-delà de tout clivage politico-religieux.

Conscientisation et formation des adultes, dans une démarche d'éducation permanente

À côté de sa vocation première de référent institutionnel en matière de laïcité et de libre pensée, le CAL est agréé par la Fédération Wallonie-Bruxelles en tant que mouvement d'éducation permanente. Il développe, dans ce cadre, des stratégies et des projets de sensibilisation et de formation citoyen des adultes. Son action s'inscrit ainsi dans la droite ligne des finalités du décret d'éducation permanente qui reconnaît l'action associative « visant l'analyse critique de la société, la stimulation d'initiatives démocratiques et collectives, le développement de la citoyenneté active et l'exercice des droits sociaux, culturels, environnementaux et économiques dans une perspective d'émancipation individuelle et collective des publics en privilégiant la participation active et l'expression culturelle ».

L'ensemble des thématiques développées dans ce rapport est ainsi la traduction concrète du souci du CAL de s'inscrire dans une perspective d'égalité et de progrès social, en vue de construire une société plus juste, plus démocratique et plus solidaire.

Avant-propos

Une année en Laïcité

Il en est du CAL comme de la plupart des associations. Il s'y fait le bilan, en mars, d'une activité annuelle dont le calendrier opérationnel emprunte le cadre de l'année théâtrale.

Il demeure que du 1er janvier au 31 décembre 2014, en réponse à la triple exigence de cohérence, de continuité et de diversité, les travaux du CAL, des régionales et des associations se sont succédé et chevauchés avec belle constance et heureuse complémentarité.

Dès l'AG de mars le ton était donné, les ambitions explicitées. Vu notre histoire récente et l'importance des enjeux, nous ne pouvions faire l'impasse sur le passé et l'expérience accumulée par l'engagement des travailleurs.

Soucieux du bon usage de la laïcité, de sa parfaite compréhension, attachés à la liberté, au respect des choix personnels et des droits humains, il est impérieux d'expliquer, de partager et de confronter notre vision sociétale avec nos partisans, nos détracteurs et le citoyen en général.

Le CAL/Com porte bien son qualificatif de *com*. puisqu'il correspond d'une part, à ses missions communautaires et d'autre part, à son rôle central en matière de communication.

La visibilité de la laïcité organisée progresse. Nous sommes davantage écoutés, publiés, sollicités.

C'est le résultat de l'accroissement des activités de terrain, de leur mise en œuvre par l'ensemble des acteurs du mouvement et de notre attention à produire une communication ciblée en phase avec les enjeux sociétaux et nos valeurs.

Notre présence dans les émissions concédées de radio et de télévision depuis septembre dernier a permis de renforcer l'information d'un plus large public.

L'année 2014 fut l'occasion de démultiplier nos actions et de défendre nos fondamentaux.

La séparation Églises-État, l'École, l'Éthique, l'Europe, l'Éducation permanente, la Justice et la Cohésion sociales sont encore au centre de nos préoccupations.

Le présent rapport en détaille les composantes.

L'ensemble de l'activité s'inscrit plus que jamais dans le profil de nos valeurs « cardinales » de Liberté, d'Égalité et de Solidarité.

L'actualité nous a rappelé l'impérieuse nécessité de défendre la liberté absolue de pensée, de conscience et d'examen, la liberté d'expression et le droit au blasphème. L'impérieuse nécessité de s'assurer du respect des personnes dans une société riche de leur diversité. Puissent-elles vivre et construire, libres, ensemble.

Jean De Brueker
Secrétaire général

Benoît Van der Meerschen
Secrétaire général adjoint

Henri Bartholomeeusen
Président

La Laïcité, c'est...

... un projet de société solidaire, responsable, respectueuse des différences.

Elle se caractérise par une volonté d'émancipation, par l'exigence d'une vie digne pour tous, qui permette l'autonomie des consciences et des choix. Au lieu d'une égalité abstraite, le mouvement laïque poursuit des équités fondées sur l'instruction et revendique prioritairement le respect des personnes et le libre choc des idées.

La laïcité est résolument progressiste. Elle promeut une morale fondée sur la raison plutôt que sur une transcendance ou sur le conformisme social. Elle encourage une conception de vie qui s'inspire de l'expérience humaine et des acquis de la science.

Cette philosophie implique l'adhésion aux valeurs :

- du libre examen
- de citoyenneté et de justice
- d'émancipation à l'égard de toute forme de conditionnement.

La laïcité considère que les options confessionnelles relèvent exclusivement de la sphère privée des personnes. La vie sociale et publique doit être ouverte et non partisane, laissant à chacun la liberté de penser et de s'exprimer. Ce droit, cette liberté, s'appuie notamment sur la séparation claire entre les Églises et l'État et le partage des principes fondamentaux énoncés par la Déclaration universelle des Droits de l'Homme. Ou, comme le dit la formule désormais célèbre : « La loi protège la foi tant que la foi ne veut pas faire la loi ».

La Laïcité en marche

L'action laïque

Grâce aux différentes implantations régionales, aux associations constitutives et aux antennes locales, le Centre d'Action Laïque (CAL) s'implique dans la vie de la cité. Il réfléchit, débat et agit sur tous les aspects de notre vie en société : enseignement, égalité et particulièrement celle des hommes et des femmes, début et fin de vie, culture, interculturalité, émancipation, autonomie, information… De quoi justifier sa devise « Liberté, égalité, solidarité » et matérialiser son slogan « Libres, ensemble ».

Le mouvement laïque vient en aide aux demandeurs d'emploi, aux jeunes en décrochage scolaire, aux mal-logés, aux détenus, aux victimes et aux justiciables, aux opprimés et aux personnes discriminées. En règle générale, à tous ceux qui, dans leur vie, ne disposent pas des droits et des moyens qui garantissent à l'humain la dignité et la capacité à s'épanouir.

Il milite activement en faveur d'une justice équitable, du droit à profiter de la vie ici et maintenant, mais aussi contre l'intolérance, le racisme, le sexisme et tout ce qui asservit l'homme et la femme. La laïcité organise en outre des cérémonies laïques (parrainages, fêtes de la jeunesse, mariages, funérailles…) à la demande.

Chaque implantation locale choisit des terrains d'action privilégiés et définit son organisation en fonction de son environnement, de ses publics et des objectifs à atteindre.

Prises de position

Le mouvement laïque s'exprime sur tous les sujets déjà évoqués ci-dessus. En tant que représentant de la communauté non confessionnelle, le CAL intervient sur les questions liées aux croyances, aux cultes et aux philosophies. Estimant que chacun doit pouvoir disposer librement de sa vie, de sa pensée et de son corps, il promeut une vision libre-exaministe des questions éthiques dont les religions ont coutume de s'emparer pour y imposer les prescrits de leurs dogmes. Compte tenu de ses finalités et des valeurs qu'il défend, il se préoccupe de tout ce qui concerne la place de l'humain dans la société, au-delà de tout clivage politico-religieux.

Conscientisation et formation des adultes, dans une démarche d'éducation permanente

À côté de sa vocation première de référent institutionnel en matière de laïcité et de libre pensée, le CAL est agréé par la Fédération Wallonie-Bruxelles en tant que mouvement d'éducation permanente. Il développe, dans ce cadre, des stratégies et des projets de sensibilisation et de formation citoyen des adultes. Son action s'inscrit ainsi dans la droite ligne des finalités du décret d'éducation permanente qui reconnaît l'action associative « visant l'analyse critique de la société, la stimulation d'initiatives démocratiques et collectives, le développement de la citoyenneté active et l'exercice des droits sociaux, culturels, environnementaux et économiques dans une perspective d'émancipation individuelle et collective des publics en privilégiant la participation active et l'expression culturelle ».

L'ensemble des thématiques développées dans ce rapport est ainsi la traduction concrète du souci du CAL de s'inscrire dans une perspective d'égalité et de progrès social, en vue de construire une société plus juste, plus démocratique et plus solidaire.

Diffusion des valeurs laïques

1

Diffuser les valeurs de la laïcité est, pour le Centre d'Action Laïque et ses régionales, une préoccupation de chaque instant. Notre action est fondée sur la démarche libre-exaministe et le principe de la séparation des Églises et de l'État comme moteurs d'une société harmonieuse et égalitaire.

Nos différentes campagnes d'éducation permanente, commémorations et publications s'inscrivent dans cette démarche d'information, avec, en perspective, l'émancipation et l'autonomie de chacune et de chacun.

Diffusion des valeurs laïques

« Libres, ensemble »

Depuis septembre, le Centre d'Action Laïque diffuse un nouveau programme radiophonique et télévisé sur les antennes de la RTBF intitulé *Libres, ensemble*. Ce programme est proposé dans le cadre des émissions *En quête de sens*, l'espace concédé par la RTBF aux organisations philosophiques et religieuses. *Libres, ensemble* a pour vocation de mettre en valeur les activités du CAL, de ses régionales et de ses associations constitutives. L'émission aborde également des sujets d'actualité sous un angle laïque. Elle s'adresse en priorité aux laïques mais elle ne néglige pas le grand public qui pourrait trouver dans sa programmation des informations au sujet de la laïcité, de ses acteurs et de ses valeurs. Son objectif est de donner la parole à des invités issus du mouvement laïque mais aussi à des personnalités extérieures au mouvement dont le travail ou l'expertise sont susceptibles d'alimenter la réflexion.

L'émission radio est diffusée chaque samedi de 19h05 à 19h35 sur *La Première*. Elle est principalement consacrée à des sujets d'actualité qui concernent de près ou de loin la laïcité. Depuis son lancement, elle a ainsi abordé des sujets variés tels que l'enseignement, l'univers carcéral, la jeunesse, les rapports Nord/Sud, l'actualité européenne, etc. Elle accorde également du temps d'antenne à l'annonce d'événements organisés par le mouvement laïque.

L'émission télévisée s'articule autour de deux formats d'antenne : un format court de 10 minutes et un format long de 28 minutes. Les émissions de 10 minutes proposent des reportages et/ou des interviews d'invités en plateau qui abordent des sujets variés tels que les activités du mouvement (Festival Philo Escales, le Festival des Libertés, la revue *Philéas & Autobule*, l'exposition « la Force publique au Congo : les oubliés de 14-18 », l'exposition « l'Art dégénéré selon Hitler », etc.) ou des reportages sur des thématiques telles que la liberté d'expression, les questions de genre ou encore la crémation.

Les émissions de 28 minutes, diffusées un dimanche sur deux à 9h20 sur la Une, proposent en alternance trois types de programmes. Soit une émission de plateau comprenant de petits reportages et des interviews d'invités. Les thèmes abordés concernent l'école, la famille ou encore le droit à l'avortement. Soit une émission d'entretien à domicile avec des intellectuels, des philosophes, des scientifiques, des sociologues, des économistes, etc. présentée par Jean Cornil. Soit un reportage de 26 minutes. Les émissions peuvent être téléchargées, regardées ou écoutées via le site www.libresensemble.be

Espace de Libertés: l'année de la consolidation

En 2014, le mensuel *Espace de Libertés* a poursuivi la voie tracée en mars 2013 avec le lancement d'une nouvelle maquette et d'une nouvelle gestion des contenus. Les lecteurs qui étaient réticents au départ semblent s'être accommodés de la nouvelle formule et l'apprécient de plus en plus. Le magazine reste fidèle à sa ligne éditoriale, qui consiste à pratiquer le libre examen et le débat d'idées plutôt que d'être la vitrine des activités du mouvement laïque. Dans un contexte sociétal où les médias de masse réduisent leur palette de sujets traités pour des motifs économiques, les thèmes abordés dans *Espace de Libertés* remplissent souvent le vide laissé par le journalisme grand public.

De nouveaux auteurs ont rejoint notre équipe de pigistes, dont deux journalistes du *Canard Enchaîné* – ce dont nous sommes fiers. Ils ressentent, comme beaucoup de nos collaborateurs réguliers ou occasionnels, la nécessité de promouvoir une presse qui ose sortir des sentiers battus.

Du côté des dossiers thématiques, la rédaction tente d'élargir aussi la gamme des sujets abordés tout en restant dans l'éventail des préoccupations de la laïcité.

En voici le récapitulatif :

Janvier : « Revendications laïques », sur les thèmes mis en exergue dans nos mémorandums.

Février : « La Ligue, 150 ans et toutes ses dents », à l'occasion des 150 ans de la LEEP.

Mars : « Génocide des Tutsi : la mémoire dans la peau », retour sur les faits, les vérités qui dérangent et la réconciliation.

Avril : « L'éthique tient le choc », le point sur des dossiers sensibles : Statut du fœtus, EVRAS, euthanasie…

Mai : « Et la paix perdit la guerre », La Fontaine, Rolin, objecteurs de conscience, fusillés pour l'exemple Une autre façon de célébrer les 100 ans de la Grande Guerre.

Juin : « Meilleurs vieux de bonheur », quel avenir, quelles solutions pour nos vieux ?

Septembre : « Y a d'la philo dans l'air », la philosophie, reflet de l'époque ?

Octobre : « Séparation Églises/État, l'indispensable rempart » le point sur les progrès ou les régressions de la SEE.

Novembre : « Bon ou mauvais genre ? », sur les outils pour réduire les inégalités.

Décembre : « Noël sacré païen », Noël fête païenne et commerciale.

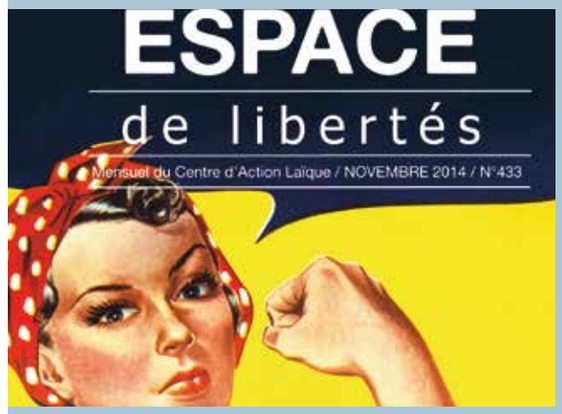

Diffusion des valeurs laïques

Une palette de publications régionales

Bruxelles Laïque Échos (Blé) est un outil de réflexion, d'analyse, de sensibilisation et de débat sur des thématiques sociétales liées aux enjeux de la défense de la laïcité dont le tirage varie entre 4000 et 6000 exemplaires en fonction des projets et campagnes auxquels il est associé.

Échos de Picardie est le magazine d'information trimestriel de Picardie Laïque. Conformément à sa charte éditoriale, il entend développer l'esprit critique face aux sujets de société traités. Il est le lien entre les associations laïques fédérées à Picardie Laïque et la régionale elle-même. Il comprend un agenda des activités des associations fédérées et des articles de réflexion en lien avec les questions de société dans lesquelles la régionale s'investit concrètement par son action de terrain. Tiré à 1500 exemplaires, il s'adresse aux volontaires et professionnels du milieu associatif. Parmi les thèmes traités cette année : la Grande Guerre et le cinquantième anniversaire des immigrations turque et marocaine.

Salut et Fraternité se veut le reflet de l'opinion des laïques en Province de Liège. Outre les questions de société traitées à travers dossiers et cartes blanches, les numéros parus en 2014 avaient pour thèmes : l'école, l'égalité, l'art de gouverner, le pouvoir de créer, les histoires d'émancipation. 5500 exemplaires ont été diffusés.

Le CALepin est le bulletin de liaison trimestriel de la régionale du Brabant wallon. Il comporte plusieurs niveaux d'information et de lecture : général, communautaire, régional, associatif et une partie « info-services ». Chaque numéro est composé d'un dossier principal sur un thème de société, d'un sous-dossier qui met en avant les valeurs de Laïcité Brabant wallon et de rubriques qui présentent les activités des associations laïques du Brabant wallon. Il est tiré à 3700 exemplaires et destiné aux affiliés des associations laïques en Brabant wallon et aux personnes qui en font la demande. Cette année, les numéros ont traité du Festival philo Escales, de la campagne communautaire sur la « criminalisation de la contestation », des valeurs laïques et des adolescents.

Passerelles, un pont vers le mouvement

Un nouveau look graphique et six rubriques claires, qui vont à l'essentiel et mettent en mots et en images l'actualité du CAL, sans oublier celle de ses régionales et associations constitutives. *[Passerelles]* nouvelle mouture a conservé sa fonction de liaison au sein du mouvement tout en élargissant son spectre de diffusion pour devenir la newsletter du CAL/COM dès avril 2014. *[Passerelles]* a ainsi poursuivi son rôle de relais de l'information à propos des campagnes, des actions et projets, des productions éditoriales et audiovisuelles, des décisions de politique générale du CA et du Bureau du CAL, des prises de position… La rubrique « Mouvement », la plus fédératrice, a mis en avant le « Passage de flambeau à la présidence du CAL », la campagne interassociative « Provote », la campagne mondiale « Support. Don't punish » appelant les gouvernements à mettre fin à la guerre contre la drogue, la Fête des solidarités, la campagne « Pas d'égalité sans mixité », le prix Henri La Fontaine, les Journées nationales de la prison et les vœux du CAL.

« Liberté J'écris ton nom » : un espace d'écriture

Les éditions du CAL poursuivent l'objectif général de développer l'esprit critique, favoriser la réflexion personnelle et renforcer l'engagement libre-exaministe en assurant la diffusion de publications de qualité, garantes de la spécificité de l'approche laïque auprès d'un public le plus large possible.

Quatre nouveaux titres sont venus enrichir la collection : « Liberté J'écris ton nom » :

- *En notre âme et conscience. Fin de vie et éthique médicale*, par Dominique Lossignol, qui permet, dans le contexte d'une opposition toujours hostile à la pratique même, d'aborder le débat sur l'euthanasie de manière pragmatique et non partisane, et de se pencher sur la question de la clause de conscience et sur le concept de dilemme moral, sous l'angle de la pratique médicale et en permettant au lecteur de se mettre virtuellement dans la peau d'un médecin. Ce titre est sorti de presse pour la Foire du livre de Bruxelles 2014 ;

- dans le prolongement de la campagne sur les médias « Immediat.org », *Nos savoirs à l'épreuve. Sous l'empreinte des médias, la raison se perd,* par Patrick Willemarck, qui démontre comment les nouvelles technologies changent le monde, en mal mais aussi en bien, à condition de s'en saisir et de jouer la carte citoyenne, pour plus de démocratie directe et de pouvoir partagé. Ce titre est également sorti de presse pour la Foire du livre ;

- dans le prolongement de la campagne sur la séparation Églises/État « Une foi pour chacun, pour tous la loi ! », *La Belgique, État laïque… ou presque. Du principe à la réalité*, par Jean-Philippe Schreiber, publié à la rentrée littéraire et académique, qui met en avant l'esprit laïque de la Constitution belge et préconise de supprimer progressivement le financement des cultes et de la laïcité, d'abroger les cours de religion dans l'enseignement officiel et d'évoluer vers un réseau scolaire unique, sous l'autorité de l'État ;

Diffusion des valeurs laïques

• dans le prolongement de la campagne sur l'école « Également vôtre », *Le vivre ensemble à l'école. Plaidoyer pour un cours philosophique commun*, par Patrick Loobuyck et Caroline Sägesser, se prononce en faveur d'un cours commun d'éthique, de citoyenneté, de culture religieuse et philosophique, indispensable à l'apprentissage du vivre ensemble. Ce titre est sorti de presse pour la Foire du livre politique de Liège.

Un nouveau titre est venu enrichir la collection « Outil de réflexion » : *Dynamiques individuelles de sécularisation. Le cas des personnes de tradition musulmane en Belgique*, qui contient le rapport d'une étude menée par le Centre interdisciplinaire des religions et de la laïcité (ULB) à la demande du CAL, et est complété par une analyse mettant en exergue les aspects les plus pertinents de l'étude, en lien avec les préoccupations du mouvement laïque.

La promotion des éditions s'est illustrée par :

• la présentation générale des publications dans les catalogues 2014 et 2014-2015 des éditions Espace de Libertés, sur le site web du mouvement laïque www.laicite.be, par la présentation des nouvelles parutions dans les périodiques du mouvement et la newsletter du CAL communautaire *[Passerelles]*,

• la réalisation, pendant la Foire du livre de Bruxelles, de deux capsules vidéo sur base d'interviews de deux auteurs publiés en 2014, à savoir Dominique Lossignol et Patrick Willemarck, mises en ligne sur YouTube via Canal CAL,

• la caravane d'auteurs de la collection « *Liberté J'écris ton nom* » avec de nombreuses conférences-débats à Bruxelles et en Wallonie,

• la tenue d'un stand et l'organisation de conférences-débats à la Foire du Livre de Bruxelles et à la Foire du livre politique de Liège,

• des dépôts ponctuels de livres à l'occasion d'événements internes ou externes au mouvement laïque.

Philéas & Autobule

Coédition de la régionale du Brabant wallon et de l'ASBL Entre-Vues, soutenue par le Centre d'Action Laïque, *Philéas & Autobule* est une revue d'initiation à la démarche philosophique et citoyenne. Illustrée, ludique et pédagogique, elle est destinée aux enfants de 8 à 13 ans. Elle leur offre une ouverture à l'art, à la littérature, aux sciences, à l'histoire au travers de BD, de récits, de jeux… Elle leur propose de construire leurs propres réponses aux questions qu'ils se posent. Les questions que suscitent les différentes rubriques amènent les enfants à dialoguer avec leur entourage, à ordonner leur pensée, à raisonner, à formuler des hypothèses, à conceptualiser… Bref, à faire de la philosophie, tout simplement ! En Fédération Wallonie-Bruxelles, c'est l'unique revue libre-exaministe permettant de diffuser les valeurs laïques aux jeunes. Un dossier pédagogique invite l'instituteur à utiliser la revue *Philéas & Autobule* afin d'interroger toutes les matières de façon transversale. Il aide l'enseignant à mettre sur pied des ateliers philosophiques dans sa classe et à faire le lien entre le questionnement des enfants et la matière enseignée. Ce dossier contient une trentaine de pages uniquement accessibles aux abonnés via le site internet www.phileasetautobule.be. Une affiche est encartée dans la revue deux fois par an. Le nombre d'abonnés est de 2895 en 2014.

Le site internet www.phileasetautobule.be est la vitrine de la revue. Il permet de feuilleter un numéro, de télécharger les dossiers pédagogiques, de s'abonner en ligne ou encore de découvrir les actualités liées à la revue ainsi que des bibliographies et un index des thématiques. Il met aussi en lumière une série d'activités autour de la philosophie avec les enfants. 35.083 visites en 2014. 13.747 dossiers pédagogiques ont été téléchargés cette année. *Philéas & Autobule* est également sur Facebook et a doublé ses « followers » cette année.

Les animations *Philéas & Autobule* sont des ateliers de philosophie pour les 8-13 ans. À partir d'un texte, d'un jeu ou d'une affiche issus de la revue, l'animatrice amène les enfants à se questionner, à formuler des hypothèses, à clarifier leurs pensées, à les confronter… Les ateliers permettent aux enfants d'aiguiser leur esprit critique et de donner du sens aux expériences qu'ils vivent.

L'émission *Libres, ensemble* a consacré, le 18 novembre, un dix minutes à *Philéas & Autobule*.

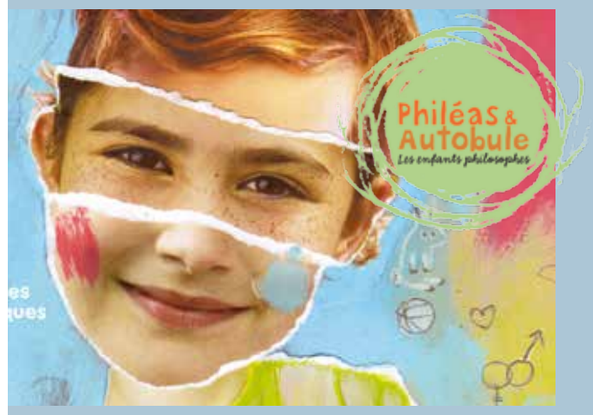

Diffusion des valeurs laïques

Laicite.be

Notre site www.laicite.be reste un point de rendez-vous incontournable de la laïcité belge.

En 2014, par mois, un peu plus de 5000 visiteurs différents ont surfé sur notre site. En audience annuelle cumulée, ce sont 61.078 visiteurs qui ont été recensés, lesquels ont totalisé 96.843 visites et visionné 317.408 pages. La plupart de ces visiteurs sont belges, bien sûr, quoique l'actualité et l'universalité des questions de laïcité traitées nous amènent bon nombre d'internautes étrangers, français principalement.

La présence du CAL en ligne se marque aussi sur les incontournables réseaux sociaux Facebook et Twitter. Depuis 2014, la page facebook du CAL n'a cessé de progresser, oscillant entre 3000 et 4000 mentions « j'aime ». Une même progression a pu être observée sur le compte Twitter du CAL, du reste couplé à sa page Facebook. Un peu plus de 2000 tweets ont déjà été envoyés ainsi, de manière directe ou indirecte, depuis la création du compte Twitter en avril 2011. D'intéressantes relations croisées abonnements/abonnés sont ainsi établies avec les milieux laïques français, des associations amies ou encore les partenaires de la Fédération Humaniste Européenne. Un outil de communication moderne et qui a encore une belle marge de progression devant lui.

Canal CAL

Donner une seconde vie aux activités du mouvement grâce à internet et à la vidéo, tel était l'objectif de la Web TV du Centre d'Action Laïque, Canal CAL, lancée il y a quatre ans. Ce nouveau média a incontestablement permis de mieux faire connaître le CAL sur la toile : 144 vidéos ont été mises en ligne qui totalisent plus de 130.000 vues et rassemblent près de 200 abonnés.

Le 24 mai 2014, un individu lourdement armé se rend au musée juif de Belgique. Il en ressort quelques minutes plus tard après avoir massacré 4 personnes. Une tuerie innommable. Le lendemain, le CAL appelait à un grand rassemblement citoyen et à une manifestation silencieuse devant le Palais de Justice. Plus d'un millier de personnes se rassemblèrent, dans la dignité et le recueillement, écoutant avec émotion l'hommage rendu par le Président du CAL, Henri Bartholomeeusen. Canal CAL a capté ce moment pour le diffuser quelques heures plus tard.

De l'inauguration de la Cité Miroir à Liège à la marche pour sauvegarder le droit à l'avortement en Espagne en passant par le Festival Escales ou par celui des Solidarités, Canal CAL a baladé sa caméra dans toute la communauté française afin de présenter aux internautes des rendez-vous majeurs proposés par le mouvement laïque. Dans le monde, Canal CAL a posé ses caméras en Turquie pour mieux cerner le défi de la laïcité. « Turquie, un État Laïque ? » présente l'histoire ancienne et récente de la République turque pour traquer avec nuance les caricatures qui lui collent à la peau.

Les reportages diffusés sur la WebTV se sont à la fois diversifiés et internationalisés. Sans surprise, c'est surtout en Belgique et en France que Canal CAL est regardé. Viennent ensuite, la Tunisie, le Maroc, l'Algérie et le Canada qui rassemblent 10% de l'audience.

Reportages télé

Par ses reportages sur les sujets d'actualité du mouvement laïque, le Centre Laïque de l'Audiovisuel (CLAV) fait partie intégrante de la stratégie de communication du mouvement laïque. En 2014, le CLAV a réalisé plusieurs entretiens de 26 minutes avec Caroline Fourest, Hubert Reeves, Luc Ferry, Boris Cyrulnik, menés par l'essayiste Jean Cornil et destinés à l'émission concédée *En quête de sens. Libres, ensemble* anciennement *La Pensée et les Hommes* . Le CLAV a aussi réalisé plusieurs reportages coproduits par le CAL dont « Cours de philosophie, vers un changement annoncé. », « Hommage à Willy Peers », « *Philéas & Autobule* », « 150 ans de la Ligue de l'Enseignement ».

Pour commémorer le centenaire de la Première Guerre mondiale, le CLAV a également réalisé un documentaire de 26 minutes « 14/18, guerre à la guerre », véritable plaidoyer pour la paix et qui met en avant les associations pacifistes, féministes et les francs-maçons qui ont tenté d'éviter ce conflit dont Henri La Fontaine.

Centre de référence documentaire

Le centre de documentation du CAL constitue la référence en matière de laïcité. Il poursuit un double objectif : mettre à la disposition du public des informations relatives au mouvement laïque ainsi que les diverses ressources documentaires rassemblées en fonction des thématiques abordées par celui-ci et fournir aux délégués et bénévoles du mouvement laïque la documentation utile pour le traitement de leurs dossiers.

Diffusion des valeurs laïques

Mémorandum 2014

Le Mémorandum 2014 a rendu publiques, dès la mi-octobre 2013, les « Propositions du Centre d'Action Laïque », déclinées et détaillées pour les quatre niveaux de gouvernance : Europe, État Fédéral, Fédération Wallonie-Bruxelles et Régions.

Autour de ce mémorandum, le CAL Communautaire a assuré différentes conférences dans les associations du mouvement laïque. La régionale de Picardie Laïque a, elle aussi, choisi d'organiser des débats politiques sur les thématiques abordées au quotidien par la régionale. On citera notamment un débat à Tournai sur les droits des gens du voyage, un autre à La Louvière sur la dégradation des droits sociaux et un débat sur la gestion publique des phénomènes migratoires.

La Cité Miroir

En 2014, en partenariat avec le Centre d'Action Laïque de la Province de Liège, les anciens bains et thermes de la Sauvenière ont été réhabilités pour y accueillir la Cité Miroir, lieu d'exception mis au service de l'éducation, du débat et de la culture. En 1936, Georges Truffaut, échevin des Travaux publics de la Ville de Liège et grand résistant au nazisme, fait construire les bains et thermes de la Sauvenière pour offrir aux Liégeois un lieu d'émancipation sociale. Aujourd'hui, la Cité Miroir poursuit le même engagement sociétal. La volonté de l'ASBL Mnema, maître de l'ouvrage, du CAL Liège et des Territoires de la Mémoire est de créer un pôle de référence entièrement dédié à la citoyenneté. L'objectif des activités menées est de favoriser une prise de conscience et une connaissance critique des réalités de la société, de développer un engagement de chacune et de chacun dans la vie sociale, économique, culturelle et politique. Spectacles vivants, débats, rencontres, séances de cinéma, présentations temporaires, activités pédagogiques se mêlent et se répondent à la Cité Miroir. Penseurs, historiens, scientifiques, politiques, juristes, journalistes s'expliquent, écoutent, argumentent et débattent dans ce lieu. Deux expositions permanentes accueillent le public : « Plus jamais ça ! Parcours dans les camps nazis », outil d'éducation connu et reconnu de l'ASBL Territoires de la Mémoire et « Entre galeries et forges, l'émancipation sociale », nouvelle réalisation du CAL Liège qui évoque les luttes sociales, la solidarité et les acquis démocratiques. La Cité Miroir a accueilli plus de 80.000 visiteurs en une année.

Escales s'en prend au pouvoir

Laïcité Brabant wallon, très active dans la pratique de la philosophie auprès d'un public diversifié, a organisé son quatrième festival de philosophie et de culture, « Escales ». Une façon d'offrir une belle vitrine à ses activités et de proposer un éventail de conférences et d'événements tels que théâtre, dégustation philosophique de vin, conte, consultation philo… qui ont amené le public à philosopher et à se cultiver agréablement. Cette année, le pouvoir avait la part belle : pouvoir de la finance, de la technologie, de l'image, de la littérature, des mouvements citoyens, des thématiques qui ont été débattues lors du festival. Escales, qui se veut une invitation à la curiosité et à la découverte, est assurément un espace de citoyenneté critique qui, par les nouvelles pratiques philosophiques, incite le public à rester éveillé, vigilant et conscient de son… pouvoir.

Pour les plus jeunes, des matinées philo débutant par un spectacle théâtral ont été proposées. Les élèves du primaire ont ainsi pu assister au spectacle *Soeurette et la fille de l'eau* par le Théâtre des 4 mains et pour les étudiants du secondaire, il s'agissait de la pièce de théâtre *La langue des papillons* par la Compagnie Hypothésarts. Le dialogue s'amorçait ensuite entre les jeunes et les philosophes, Jacques Sojcher, Lambros Couloubaritsis et Odile Gilon-Fischer.

Le dimanche 30 mars était dédié à la famille avec la pièce de théâtre *Le Lion et la souris* et le conte *Auta ou l'enfant terrible*, à la suite desquels les spectateurs ont pu amorcer un débat aux enjeux philosophiques. La journée s'est terminée par la conférence de Jean Epstein « le pouvoir et l'adolescence ».

Une journée s'est déclinée en rencontres philo. Celles-ci permettent de découvrir, dans la philosophie et par la philosophie, des chemins nouveaux pour penser le rapport au monde de manière critique et libre de tout préjugé. Ces rencontres ont accueilli divers spécialistes de la philo pour enfants pour traiter du thème de la pratique de la philo avec les enfants.

Du 19 au 31 mars, près de 3000 personnes se sont donné rendez-vous à Ottignies, Wavre et Louvain-La-Neuve. Le festival s'est ouvert sur la conférence de Régis Debray au sujet du pouvoir des images. Il s'est clôturé par la conférence d'Alain Finkielkraut sur les heurs et malheurs de l'identité. Des consultations philosophiques et un vin philo ont également ponctué l'événement.

Le festival Escales a été présenté dans l'émission concédée « *Libres, ensemble* » du 23 septembre.

Diffusion des valeurs laïques

Fête des Solidarités

Le Centre d'Action Laïque était à nouveau présent pour la seconde édition de la Fête des Solidarités, les 30 et 31 août, sur l'esplanade de la Citadelle de Namur. Voulue comme un grand rassemblement populaire et festif mais aussi et surtout comme « un événement citoyen et engagé » marqué par une dynamique sociétale solidaire, la manifestation a attiré près de 30.000 personnes.

Au sein du Village des Associations, le CAL a partagé un stand de 400m² avec les Territoires de la Mémoire. Le CAL a invité à « Rêver l'école ensemble » notamment par un vidéomaton questionnant les rêves d'école des jeunes, mais aussi quelques ministres et le philosophe Vincent Cespedes. Un mur d'images et de sons évoquait la jeunesse et l'éducation, principalement les activités de la Fabrique de Soi, de la Confédération parascolaire ainsi que le voyage d'échanges « Laïcitad » ou les projets scolaires portés par le LHAC (Laïcité et Humanisme en Afrique Centrale). La RDC était le pays invité par les organisateurs.

Laïcitad

« Laïcitad » est un projet porté par plusieurs associations laïques et a pour principal objectif de faire vivre, chez les jeunes de différents pays européens, les valeurs de la laïcité et de cette façon, transmettre aux générations futures le fruit de longues luttes menées pour plus de liberté, plus d'égalité, plus de solidarité, plus d'émancipation pour tous. Ce projet, destiné aux 13-15 ans, a pour ambition de semer les bases d'un mouvement laïque international de jeunes. Concrètement, un voyage d'échanges et de rencontres a eu lieu du 17 au 31 juillet, au centre de vacances « Le Chêne et Roc », dans les Pyrénées. Une septantaine d'adolescents belges et français ont réfléchi à leur place dans la société et au rôle qu'ils jouent dans le monde actuel et dans la construction de celui de demain.

Par des activités récréatives et réflexives, les échanges se sont créés et les liens se sont tissés. « Laïcitad » est aussi un projet d'éducation à la citoyenneté. À la fin du séjour, les jeunes ont réalisé la maquette de leur ville idéale décrivant leur représentation des « Terres de solidarité ». « Laïcitad » est un projet porté par l'asbl GO Laïcité et soutenu principalement par la Fédération des Maisons de la Laïcité (FDML), la Fédération Européenne des Maisons de la Laïcité (FEML), l'Union des familles laïques (France), le Centre d'Action Laïque et ses régionales.

Expliquer la laïcité

Le Centre d'Action Laïque de la Province de Liège est allé à la rencontre des citoyens sur un sujet qui constitue un véritable challenge : expliquer la laïcité. La régionale a proposé son dispositif « Libérons-nous » sur différents stands pour questionner, défendre la liberté de tous et soutenir le vivre ensemble. À l'aide de quizz, photos,… tout en suscitant le débat, le CAL Liège explique la laïcité de façon claire et synthétique. Le dispositif a recueilli un tel succès qu'il a dû être décliné en une exposition.

Défendre la laïcité en Europe

Le Centre d'Action Laïque a multiplié les contacts avec les défenseurs de la laïcité en Europe et dans le monde et a contribué à renforcer l'action de la Fédération Humaniste Européenne (FHE), en particulier auprès des institutions européennes. Depuis 2009, le CAL a investi des moyens humains et financiers importants afin de faire de la FHE un acteur laïque majeur sur la scène européenne. Le CAL et la FHE ont aussi continué à prendre part aux travaux de la plateforme du Parlement européen pour la laïcité en politique. Cette plateforme réunit des parlementaires de différents pays et de différents groupes, ainsi que des organisations laïques et religieuses progressistes qui défendent la laïcité politique. Le CAL et la FHE sont également membres de l'Advisory Board de cette plateforme, ce qui leur permet de conseiller, d'alerter et d'échanger des informations à ce sujet.

Le CAL est également membre de l'IHEU (International Humanist and Ethical Union), organisation internationale créée en 1952 à Amsterdam, dont le siège est actuellement situé à Londres. Depuis 2006, la présidence est assurée par Sonja Eggerickx, ancienne présidente de deMens.nu. L'IHEU a des délégués auprès des Nations-Unies à New York, du Conseil des Droits de l'Homme à Genève, de l'Unesco à Paris, du Conseil de l'Europe à Strasbourg et de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des peuples.

Cette année, en août, l'IHEU organisait son assemblée générale à Oxford à laquelle le CAL a participé. Les travaux se sont poursuivis lors du Congrès Humaniste Mondial coorganisé par l'IHEU et la British Humanist Association. Plus de 1000 participants se sont rassemblés pour écouter des orateurs prestigieux et des humanistes engagés autour du thème de la liberté d'expression (par exemple Richard Dawkins, Taslima Nasreen, Wole Soyinka, Gulalai Ismail). Le CAL a contribué activement aux travaux du congrès en intervenant dans plusieurs panels relatifs à l'engagement laïque dans la politique internationale. Le CAL y a notamment souligné la nécessité de contrer l'influence des groupes religieux extrémistes au sein des institutions européennes en renforçant les alliances avec d'autres types d'organisations et en dénonçant le double discours de ces acteurs extrémistes.

Diffusion des valeurs laïques

Intervention dans les médias

Le CAL prend publiquement position sur les sujets d'actualité qui concernent la laïcité ou les valeurs qu'il défend. Les moyens de diffusion sont multiples : émissions de télévision et de radio, communiqués de presse, cartes blanches, campagnes de sensibilisation, conférences de presse, participation à des débats, interpellation des responsables politiques et nombreux reportages de Canal CAL.

4-5 février

« Fillette de 4 ans qui demande au Roi de ne pas signer la loi pour l'euthanasie des enfants: « C'est de la folie furieuse », une séquence du JT de 19h00 sur *RTL TVI* avec la réaction de Jacqueline Herremans, présidente de l'ADMD et administratrice au CAL.

« En Belgique, l'euthanasie est autorisée depuis 12 ans », une séquence du journal de 20h00 sur *TF1* avec une intervention de Jacqueline Herremans.

6 février

« Il tente d'influencer le débat politique », la réaction de Pierre Galand, président du CAL, pour le dossier du *Soir* intitulé : « L'Église belge, une puissance morale sur le déclin ».

14 février

« Porte-drapeau à l'église ? Sans les laïcs », par Alain Wolwertz dans *L'Avenir*.

Le CAL répond dans *L'Avenir* : « On n'est pas toujours bien accueillis, voire ignorés », avec des propos de Pierre Galand, président du CAL, Marie-Ange Cornet, directrice du CAL Luxembourg et André Verlaine, président du CAL Namur.

22-25 février

Interview de Pierre Galand : « Les religions sont redevenues beaucoup plus vindicatives », dans *Le Soir*.

« Pierre Galand, un septennat à la tête du Centre d'Action Laïque », par Élodie Blogie dans *Le Soir*.
Pierre Galand est « l'invité du 7/9 » sur *La Première RTBF*.

4 mars

« Belgique : l'accès à l'avortement menacé ? », par Julien Winkel dans *Alter Echos*, avec une interview de Sylvie Lausberg, chargée de mission à la Cellule Étude et Stratégie du CAL.

« L'Europe face aux lobbies conservateurs », Cédric Vallet dans *Alter Echos* avec une interview de Pierre-Arnaud Perrouty, directeur de la Cellule Europe et International du CAL.

« Garantir au patient le respect de sa volonté », carte blanche par Dominique Lossignol, spécialiste en médecine interne, coordinateur du Forum EOL (End of Life), auteur du livre *En notre âme et conscience* aux éditions Espace de Libertés, dans *Le Soir*.

5 mars

« Le pacte scolaire est dépassé », une interview de Benoît Van der Meerschen, directeur de la Cellule Étude et Stratégie du CAL, dans *L'Avenir* sur la question des cours dit « philosophiques ».

8 mars

« Retour sur l'année de pontificat de François Ier », interview d'Yves Kengen, attaché de presse du Centre d'Action Laïque, pour une séquence du JT de 13h00 sur *La Une RTBF*.

16-28 mars

« Fin de règne au CAL - L'action laïque au pied du mur ? », Pierre Galand a été interviewé pour l'émission « Et Dieu dans tout ça ? » sur *La Première*.
« Henri Bartholomeeusen au CAL », interview dans « Face à l'info » sur *La Première RTBF*.
« Henri Bartholomeeusen nouveau président du Centre d'Action Laïque », la dépêche *Belga* sur *RTBF Info*.
« Qui est le nouveau patron du CAL ? », interview d'Henri Bartholomeeusen, président du CAL, par Eric Burgraff dans *Le Soir*.
« Henri Bartholomeeusen », un portrait par Christian Laporte dans *La Libre Belgique*.
« La carte jeunes du CAL », dans *Le Vif/L'Express* .

30 mars

« Religions et organisations philosophiques dans le débat public : jusqu'où aller ? », dans l'émission « Et dieu dans tout ça ? » sur *La Première RTBF* avec la participation d'Eliane Deproost, secrétaire générale du CAL.

2-3 avril

« Le génocide au Rwanda, c'était il y a 20 ans », une carte blanche de Pierre Galand, ancien président du CAL et Jean-Philippe Schreiber, professeur à l'ULB, dans *Le Soir*.

4 avril

Séquence sur la question des gens du voyage sur *La Une RTBF* avec une interview de Vincent Dufoing, directeur de Picardie laïque.

7 avril

Emission spéciale sur la Cité Miroir à Liège dans « Cinquante degrés Nord » sur *Arte Belgique*.

8 avril

Pierre Galand, président de la FHE, est cité dans l'article de Pierre Verhas intitulé « Cellules souches : le progrès menacé par les ténèbres » sur *Mediapart*.

Diffusion des valeurs laïques

10 avril

« Le droit à l'avortement peut-il être remis en cause? », dans « Le Forum de Midi » sur *La Première RTBF*, avec la participation de Julie Pernet, chargée de missions à la Cellule Europe et International du CAL.

11 avril

« Le halal à la cantine, c'est au cas par cas », un article de Anne-Charlotte Bersipont dans *Le Soir*, avec une interview d'Eliane Deproost, secrétaire générale du CAL.

22 avril

« Le justiciable n'est pas un client », une lettre ouverte, à l'initiative de la LDH, signée notamment par Anne Fivé, directrice juridique du CAL et Fabrice Van Reymenant, directeur de Bruxelles Laïque, est publiée sous l'article « L'interné ne doit pas payer les frais », par Annick Hovine dans *La Libre Belgique*.

23 avril

« L'accès à l'IVG en Belgique et en Europe », un débat dans l'émission « Panik sur la ville » pour *Radio panik*, avec la participation de Sylvie Lausberg, chargée de missions à la Cellule Etude et Stratégie du CAL.

2 mai

Pierre Galand a été interviewé au sujet de la légalisation du cannabis en Uruguay sur *Radio Contact*.

5-7 mai

La dépêche *Belga* relative au lancement de la campagne « pro vote » dont le CAL est partenaire est répercutée sur *RTBF Info*, dans *La Libre Belgique*, *L'Echo*, *Sud Presse* et *Le Vif/L'Express*.
Sur le même sujet :
« Je sais pas quoi voter », par Jean-Baptiste Marchal dans *La Dernière Heure*.
« La campagne des campagnes contre l'abstention », par David Coppi dans *Le Soir*.
« Les fausses bonnes excuses pour ne pas voter », reportage de *Télébruxelles* .
Séquence au JT de 19h30 de *La Une RTBF*.
« Des excuses », Philippe Martin dans *L'Avenir*.
Interview d'Henri Bartholomeeusen, président du CAL, à ce sujet, sur *Radio Contact*.

6-8 mai

« Liège: "Plus jamais ça!" aux Territoires de la Mémoire », par Alain Delaunois sur *RTBF Info* au sujet de l'inauguration du nouveau parcours.
Egalement à ce propos : « Une expo sur l'horreur des camps nazis », dans *Le Soir* et reportage au JP de 7h00 sur *Matin première*.

12 mai

Henri Bartholomeeusen a posé une question à Maïte Morren (SP.A) dans le cadre du « Forum de Midi » sur *La Première RTBF*.

15 mai

« Cours convictionnels, freins à la mixité », par Philippe Bodeux avec une interview de Hervé Persain, président ff du CAL Liège dans *Le Soir*.
« Elections 25 mai: la Fédération Humaniste Européenne appelle à voter », par Charles Conte sur *Mediapart*.

16-17 mai

« Ceci n'est pas une communion », par Élodie Blogie avec des interviews de Fabrice Van Reymenant, directeur de Bruxelles laïque et Jean De Brueker, secrétaire général adjoint du CAL, au sujet de la nouvelle Fête de la Jeunesse Laïque de Bruxelles dans *Le Soir*.
Et une séquence au JT de 19h30 de *La Une RTBF* avec une interview de Fabrice Van Reymenant.

19 mai

« Voter en prison, c'est possible », un article d'Annick Hovine dans *La Libre Belgique* au sujet de l'action menée par Bruxelles Laïque et une séquence à ce sujet au JP de 8h00 de *La Première RTBF*.

19-20 mai

« L'ULB dédie un square du campus du Solbosch à Stéphane Hessel », la dépêche *Belga* sur *Lesoir.be*, un reportage de *Télé Bruxelles* et un article de Christian Laporte dans *La Libre Belgique*.

19-23 mai

Publication du visuel de la campagne « pro vote » dans *Le Soir* et *La Libre Belgique*, diffusion des spots.
La campagne est signalée dans l'article de David Coppi : « L'UCL : vive le vote obligatoire ! » dans *Le Soir*.

22 mai

« Des militants "anti-choix" surcollent pour inviter l'euthanasie dans le débat », sur *RTBF Info* avec l'intervention de Jacqueline Herremans, présidente de l'ADMD.

23 mai

« Statut d'interné » dans « Expresso – MAP » sur *La Première RTBF*.

25-26 mai

A propos de l'hommage rendu par le CAL aux victimes de l'attaque au Musée Juif de Belgique :
Reportage au JT de 19h30 de *La Une RTBF* avec une interview d'Henri Bartholomeeusen.
« Des centaines de personnes rassemblées devant le Palais de justice de Bruxelles », par Gil.C dans *La Libre Belgique*.
« Fusillade au Musée juif: hommage aux victimes place Poelaert », un reportage de *Télé Bruxelles*.
« Nous sommes au-delà des communautés » par Gabrielle Lefèvre dans *Entre Les Lignes*.

Juin

« Henri Bartholomeeusen. Fonction : président du CAL », une interview d'Eddy Caekelberghs dans *Théodore n°21*.
« Soutenez. Ne Punissez Pas ». Le CAL soutient la campagne mondiale « Support. Don't punish » du Consortium International sur la Politique des Drogues et a signé le communiqué de presse commun des associations belges pilotant l'action organisée en Belgique le 26 juin prochain.

15 juin

Henri Bartholomeeusen est interviewé par Sabine Ringelheim pour l'émission « Rencontre » sur *Télé Bruxelles*.

17 juin

« Pour l'égalité, la dignité et la justice sociale », une carte blanche signée notamment par Bruxelles Laïque dans *Le Soir*.

Diffusion des valeurs laïques

19 juin

« Procès Bonnemaison : la dépénalisation de l'euthanasie à la barre » par Renée Mourgues dans *La République des Pyrénées* avec notamment mention de l'audition de Jacqueline Herremans.

20 juin

« La laïcité, condition de survie de l'humanité », une interview d'Henri Bartholomeeusen par Elodie Blogie dans *Le Soir*.

25 juin

Le mercredi 25 juin au CAL avait lieu la remise du Prix fédéral 2014 de la lutte contre la pauvreté, décerné l'an dernier au Service Laïque de Parrainage, en présence de la Reine et de la Secrétaire d'Etat à l'Intégration sociale.
« L'éducation permanente ne veut plus fonctionner avec des bouts de ficelle! », carte blanche de la FESEFA cosignée par Éliane Deproost, secrétaire générale du CAL, dans *Le Soir*.
« Des associations veulent mettre un terme à la guerre contre la drogue », sur *RTBF info* au sujet de la campagne mondiale « Soutenez. Ne Punissez Pas », relayée par le CAL en Belgique.

26 juin

« Bruxelles: Isabel Allende inaugure le buste de son père à l'ULB » par Eddy Caekelberghs sur *RTBF Info*.
« Allende : un souvenir fort », par Gabrielle Lefèvre dans *Entre Les Lignes*.

3 juillet

« Euthanasie : Les Belges décomplexés vs. les autruches françaises apeurées », interview de Jacqueline Herremans par Sandrine Lana sur *Mediapart*.

5 juillet

« L'école vraiment gratuite doit devenir une réalité », une opinion de Bernard De Vos, délégué général aux Droits de l'enfant, cosignée par Henri Bartholomeeusen dans *La Libre Belgique*.

8 juillet

« Les laïques divergent sur la diversité », une interview d'Henri Bartholomeeusen, par Élodie Blogie dans *Le Soir*.
« Le CAL répond à "La Pensée et les Hommes", par Stéphane Tassin dans *La Libre Belgique*.
« Le subtil démantèlement de l'accès à la justice nous concerne tous », carte blanche de la « Plateforme Justice pour Tous » dont est membre le CAL dans *Le Soir*.

8 août

« A call to arms for atheists (minus the arms) », Zoe Williams dans *The Guardian* au sujet du Congrès Humaniste Mondial à Oxford.

21 août

« Zoom sur la bataille de Charleroi », par Didier Albin sur *Le Soir en ligne* au sujet du colloque interuniversitaire organisé par le CAL Charleroi dans le cadre des commémorations de 14-18.

22 août

« Faut-il conserver deux réseaux d'enseignement ? », sujet de "Connexions" sur *La Première RTBF* avec une intervention de Pierre Spehl du CEDEP.

28 août

« Plus d'euthanasies en Flandre : pourquoi ? », une interview de Jacqueline Herremans, présidente de l'ADMD, administratrice du CAL dans *Le Soir*.

5 septembre

Dans le cadre de notre campagne d'éducation permanente, le CAL Charleroi a organisé une Journée de réflexion " Pas d'égalité sans mixité ", décrite par Benoît Wattier dans *Vers L'Avenir*.

16 septembre

« Cela bouleverse nos codes habituels », interview de Jacqueline Herremans dans le dossier « Pourquoi euthanasier un violeur » par Marc Metdepenningen et Frédéric Soumois dans *Le Soir*.

21 septembre

« Euthanasie ou suicide assisté ? », le débat de « Controverse » sur *RTL TVI* avec la participation de Benoît Van der Meerschen, secrétaire général adjoint du CAL.

22 septembre

« Liège: une exposition sur des livres censurés à la Cité Miroir » par Bénédicte Alié sur *RTBF Info*.

29-30 septembre

« Euthanasie: "On est en train de détourner la loi de son objectif", interview de Jacqueline Herremans au JT de 13h00 sur *La Une RTBF*.
Réaction de Benoît Van der Meerschen à propos de la demande d'euthanasie au JT de 13h00 sur *RTL TVI*.

1er octobre

« Non, madame Debaets, la religion ne résout rien », une carte blanche de Jean-Philippe Schreiber (ULB) auteur de *La Belgique, Etat laïque… ou presque. Du principe à la réalité* aux éditions Espace de Libertés dans *Le Soir*.

16-17 octobre

Liège: « L'art dégénéré selon Hitler présenté à la Cité Miroir » par Alain Delaunois sur *RTBF Info*
« L'art, le nazisme et l'argent », un article de Guy Gilsoul dans *Le Vif/L'Express*.
« L'art dégénéré rescapé s'expose à Liège », par Jean-Marie Wynants dans *Le Soir*.

14-24 octobre

« Festival des Libertés? », par Eric Russon dans *Moustique*.
« On ne sait plus pourquoi on obéit », par Flavie Gauthier dans *Le Soir*.
« Festival des Libertés » dans «Fenêtre culture » de Matin Première sur *La Première RTBF*.
« Le Festival des Libertés questionne l'obéissance et la désobéissance », une interview de Mathieu Bietlot (Bruxelles laïque) dans « L'info culturelle » sur *Musiq 3*.
« Le danger n'est pas la menace terroriste, mais la surveillance de masse » sur *RTBF Info*.
« Ce que fait la NSA, la police le pourra d'ici 5 ans », interview de Ben Wizner, avocat d'Edgard Snowden par Alain Lallemand en exergue du Festival des Libertés 2014, dans *Le Soir*.

17 octobre

« Tolérance zéro : une stratégie efficace face au cannabis? », au programme de « CQFD » sur *La Première RTBF* avec la participation de Christophe Marchand, avocat et président de la commission drogue du CAL.
« Quand Di Rupo évoquait l'amnistie pour les collaborateurs », dans *La Libre Belgique*. En fin d'article, mention de la position du CAL et des Territoires de la Mémoire en la matière.

21-22 octobre

« L'agriculture paysanne en résistance », par Jean-Luc Bodeux dans *Le Soir* au sujet d'une série d'animations et de débats dont est coorganisateur le CAL/Luxembourg dans le cadre de la campagne d'éducation permanente « Contester est un droit ».
Sur le même sujet : « L'agriculture durable n'est pas un crime », par Marielle Gillet dans *L'Avenir*.

Diffusion des valeurs laïques

27 octobre

« Tubize: Opération Boîtes à KDO, une initiative solidaire de Laïcité Brabant Wallon », un reportage de Sophie Voglaire et Philippe Michaux pour *TVCOM Brabant Wallon*.

7 novembre

« L'art dégénéré (mais rentable) des nazis », par Mélanie Geelkens dans *Le Vif/L'Express* au sujet de l'exposition en cours à la Cité Miroir.

14 novembre

« Dépénaliser les drogues: osons franchir le pas », une carte blanche d'Henri Bartholomeeusen, président du Centre d'Action Laïque, publiée dans *Le Soir*.
« Le quotidien des détenus sort des murs », par Ludivine Ponciau dans *Le Soir* au sujet des Journées Nationales de la prison, auxquelles le CAL participe.
« Une semaine pour connaitre la vie réelle des détenus », par Jean-Claude Matgens dans *La Libre Belgique*.
« Liège: une cellule-témoin à la gare des Guillemins, le 28 novembre, pour sensibiliser à la vie des prisonniers », dans *La Meuse*.

16 novembre

« Belges, encore un effort pour être vraiment laïcs !... » L'émission « Et Dieu dans tout ça ? » sur *La Première RTBF* propose une interview de Jean-Philippe Schreiber, professeur à l'ULB, auteur de *La Belgique, État laïque ... ou presque*, aux éditions Espace de Libertés.
« Tensions et discriminations: *Télé Bruxelles* s'engage pour le dialogue », une séquence sur *RTBF Info* avec une interview d'Henri Bartholomeeusen, président du CAL. Une série de capsules sont diffusées par *Télé Bruxelles* fin novembre avec une participation récurrente d'Henri Bartholomeeusen.

24 novembre

« Non, la prison n'est pas un hôtel cinq étoiles », un article sur *7sur7.be* au sujet de la plateforme « séjourdereve.be » décrivant la réalité de l'univers carcéral, mise en ligne à l'initiative de la FAMD et l'asbl Artatouille, avec le soutien du CAL.

25 novembre

Commentaires critiques sur la visite papale au Parlement Européen par Jean-Philippe Schreiber, historien des religions, auteur de *La Belgique, État laïque ... ou presque*, aux éditions Espace de Libertés, invité du JT de 13h00 de *La Une RTBF*.
Sur le même sujet, interview de Pierre-Arnaud Perrouty, directeur de la Cellule Europe et International pour « The World Tonight » sur *BBC 4*.

26 novembre

« Que séparer entre les religions et l'État », opinion de Paul Löwenthal, dans *La Libre Belgique* sur le livre de Jean-Philippe Schreiber.
« Le droit à l'avortement remis en cause ? », par Élodie Blogie dans *Le Soir* au sujet du colloque organisé par l'ULB le 29 novembre et auquel le CAL participe.

27 novembre

« Le financement doit être revu », une interview de Jean De Brueker, secrétaire général du CAL pour le dossier « Les cultes coûtent plus de 100 millions à l'Etat » publié par *Sud Presse*.
« La vie en prison, un séjour de rêve? Un nouveau site web pose la question », par Radia Sadani sur *RTBF Info* au sujet de la plateforme « séjourdereve.be » décrivant la réalité de l'univers carcéral, mise en ligne à l'initiative de la FAMD et l'asbl Artatouille, avec le soutien du CAL.

28 novembre

« Vous voulez la preuve que nos prisons ne sont pas le Club Med ? La voici » (vidéo) – une séquence de *RTL TVI* au sujet de l'action organisée à Liège dans le cadre de la semaine de sensibilisation à la vie en prison à laquelle participe le CAL.
Sur le même sujet, « Prisons: une cellule type reconstituée à la gare des Guillemins », par Erik Dagonnier sur *RTBF Info*.

29 novembre

« 30e anniversaire de la disparition du docteur Peers, pionnier de la dépénalisation de l'avortement », séquence par Françoise Baré pour la *RTBF* au sujet du colloque organisé par l'ULB avec la participation du CAL.

6 décembre

Pierre Galand, past-président du CAL a été interviewé pour l'émission spéciale « Décès de la reine Fabiola », présentée par Bertrand Henne et Olivier Nederlandt sur *La Première RTBF*.

8 décembre

L'Avenir signale la création d'une nouvelle implantation de la régionale du CAL Brabant wallon à Nivelles sous le titre « Nivelles : la laïcité retrouve la Villa des Roses. »

17 décembre

Jean-Philippe Schreiber et Pierre-Arnaud Perrouty participaient à l'émission « Face à l'info » de *La Première* sur la « Neutralité de l'espace public ».
La plateforme « sejourdereve.be », créée par la FAMD avec le soutien du CAL, est reprise dans la rubrique « Coup de cœur » de la *Lettre Culture & Démocratie*.

26 décembre

« Financer les cultes : un système archaïque ! », une interview de Jean-Philippe Schreiber par Elodie Blogie dans *Le Soir*.

Liberté

2

La liberté... cet idéal, ce bien fragile et précieux, n'est jamais totalement acquis.
Plus que jamais, le mouvement laïque souhaite œuvrer au fonctionnement d'une société démocratique, respectueuse des droits humains, de la liberté d'expression, des libertés individuelles et collectives et garantissant l'impartialité de l'État. Il a le devoir de se lever face aux idées extrémistes et aux populismes, il milite en faveur du droit de chacun à être acteur de sa vie, à poser librement des choix quant à son devenir, dans le respect et la sécurité des autres. Il impose de sortir des ornières, des dogmes, des sentiers battus, des visions unilatérales et étriquées, de la tentative d'imposer un modèle partial.

Liberté

Contester est un droit!

La première campagne d'éducation permanente, pilotée par la régionale de Bruxelles Laïque, « Contester est un droit », interroge l'impact de la criminalisation de la contestation sur la démocratie, l'État de droit et l'engagement citoyen. La criminalisation de la contestation ou de l'expression dissidente, ce sont les poursuites et la pénalisation d'actes relevant de la liberté d'expression, d'association et de manifestation ou d'actions qui contestent légitimement des pratiques dénigrant les droits fondamentaux. Le mouvement laïque ne cautionne pas toutes les actions et expressions qui sont actuellement criminalisées, mais estime que l'époque particulièrement trouble que nous vivons et les nombreux dysfonctionnements de nos sociétés sont propices à la remise en question et à la contestation de ce qui aliène, maltraite ou détruit l'humanité.

Bruxelles Laïque a organisé un cycle de ciné-rencontres sur la criminalisation des sages-femmes, y a consacré un numéro spécial de sa revue *Bruxelles Laïque Échos* et a réalisé une création sonore « Fragments hackés d'un futur qui résiste » déjà diffusée en radio, en salle et dans les écoles. La régionale a également programmé de nombreux débats sur le sujet. Notamment autour du lancement du manuel juridique et pratique *Quels droits face à la police ?* de Mathieu Beys. L'objectif étant de confronter les pratiques de terrain à la pertinence d'un tel manuel dans un contexte de tension entre la police et les citoyens.

Les régionales de Picardie Laïque et de Namur ont également proposé un débat autour de ce manuel. À ce propos, la régionale de Picardie Laïque a synthétisé et traduit en diverses langues, le chapitre sur les droits des étrangers. Sur le terrain, l'équipe du Relais de Mons accompagne les personnes étrangères en situation de séjour précaire et les outille au mieux en matière de droits fondamentaux. La régionale de Picardie a également organisé une soirée-débat à partir du film « Better This World » qui illustre parfaitement la censure et la répression violente et arbitraire que subissent, aux États-Unis, les militants engagés qui contestent le modèle économique néolibéral. Picardie Laïque entend ainsi exprimer son profond désaccord sur la réponse largement sécuritaire apportée aux questions liées à l'asile et aux migrations.

Les animateurs du CAL Namur ont, quant à eux, mené des entretiens et recueilli des réactions sur le sujet. Ce fut notamment le cas auprès des étudiants d'Alpha 5000 ou de ceux qui souhaitent passer le concours d'entrée à la police. La régionale a également décliné la campagne en une Soirée Lumière avec la projection du film *No* de Pablo Larrain qui évoque la participation d'un jeune publicitaire à la campagne en faveur du « non » lors du référendum de 1988 au Chili et suivi d'un débat « Contestation, moteur de démocratie ».

La régionale de Bruxelles Laïque a aussi proposé des ateliers d'expression « Obéir et désobéir » animés par Paul Hermant. Ceux-ci ont permis aux participants de réfléchir et dire ce qu'ils espéraient, ce qu'ils contestaient dans ce monde… Ils sont ensuite venus au Théâtre National pour cracher leur colère, pour rêver le monde, pour faire vibrer leurs convictions et se mêler de la vie de la cité, face à un public varié et enthousiaste. La régionale a, par ailleurs, mis en place des forums, l'un sur les désobéissants, l'autre sur les conséquences concrètes de la criminalisation de la contestation. Tout au long de l'année, Bruxelles laïque a suivi le procès des militants du CAS et du No Border, en faveur des sans-papiers et de la liberté de circulation. La régionale a aussi soutenu le mouvement citoyen du Keelbeek à Haren contre l'accaparement des terres agricoles et contre la construction d'une nouvelle prison.

Pour la régionale de Luxembourg, parmi les contestataires, certains luttent pour une agriculture paysanne et le droit à un environnement sain. En partenariat avec le Mouvement d'Action Paysanne (MAP), la régionale a organisé des rencontres sur la criminalisation des actions du mouvement paysan. Foire aux solidarités, débats et théâtre-action étaient les moments-clés des soirées du 23 octobre à Libramont et du 20 novembre à Virton.

Obéir ou désobéir? Festival des Libertés

Grâce à sa riche programmation de documentaires, de débats, de spectacles, d'expositions et de concerts, le Festival des Libertés de Bruxelles Laïque rassemble et mélange, chaque automne, un public toujours plus large autour de la pensée critique, de la défense des libertés et de la construction d'un monde plus juste. En 2014, le Festival des Libertés a invité le public à interroger les notions d'obéissance et de désobéissance. Obéir nous rappelle que la vie collective nécessite un certain nombre de règles qui visent à garantir la coexistence pacifique, la liberté et l'égalité, car théoriquement, elles servent à protéger les plus faibles. Mais s'il faut obéir aux principes fondamentaux, aux règles communes légitimes, il faut pouvoir refuser l'injustice et désobéir aux lois obsolètes et aux ordres absurdes ou dangereux. L'histoire et les expériences de psychologie sociale nous ont montré à quelles horreurs menaient les excès d'obéissance. Désobéir oui mais avec discernement et en exerçant le libre examen. Les moments de discussion ont abordé le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, les marges de manœuvre des travailleurs sociaux, les diktats de la finance, les punitions, les multiples visages de la désobéissance civile… le public s'est aussi laissé bousculer, soulever, effrayer ou enflammer par les concerts et les spectacles. Cette année, la vidéo-conférence avec Edward Snowden, cet informaticien américain, ancien employé de la CIA et de la NSA, qui a décidé de désobéir au secret professionnel et d'État pour dénoncer la surveillance de masse dont les citoyens faisaient l'objet, a particulièrement été couverte par les médias. D'année en année, le festival assied donc sa pertinence et s'installe comme un rendez-vous incontournable des dynamiques citoyennes et culturelles, des démarches d'émancipation, des espaces de revendications et des laboratoires du « vivre ensemble ».

Liberté

PROVOTE

À l'approche de l'échéance électorale cruciale de mai 2014, huit partenaires institutionnels, organismes syndicaux et associations d'Éducation permanente, dont le CAL en tant que pilote de l'opération, ont formé une plateforme citoyenne pluraliste destinée à mener campagne en faveur du vote démocratique en Fédération Wallonie-Bruxelles. En regard de la montée des populismes, la campagne « ProVote » paraissait indispensable pour motiver, voire remotiver des générations de déçus, d'indécis, de mécontents,… à l'expression utile de leurs suffrages. L'objectif assigné était donc de convaincre un maximum de gens d'aller voter le 25 mai. La campagne au slogan « Assez rigolé, allons voter » s'est déclinée en trois spots TV de 30 secondes diffusés sur les grandes chaînes télévisées francophones ; en deux spots radio largement émis ; en un site internet interactif sur les fausses bonnes excuses pour ne pas aller voter ; en affiches, badges et cartes Boomerang.

Triangle rouge

Pour résister aux idées d'extrême droite, la régionale de Liège poursuit la campagne « Triangle Rouge » en partenariat avec l'association les Territoires de la Mémoire, initiatrice du projet.

Diversité culturelle, mémoire et démocratie

Dans le cadre des 50 ans de l'immigration marocaine, le CAL a organisé, le 26 mars, une soirée intitulée « Batailles pour la démocratie ». À cette occasion, le photographe Charles Henneghien a exposé « Sous les palmiers, la mine » et une rencontre débat a mis en présence Khadija Ryadi, militante marocaine des droits de l'Homme et Daniel Menschaert, diplomate, délégué de la FWB à Rabat jusqu'en 2012 et auteur d'un ouvrage « Maroc, quatre champs de batailles pour la démocratie ».

Le CAL est également intervenu lors du colloque de clôture, le 12 décembre à l'Espace Magh, sous le titre « Histoire de la Convention belgo-marocaine d'immigration de main d'œuvre signée le 17 février 1964 ».

Le 28 novembre, le CAL a co-organisé et modéré le débat « Devoir-s- de mémoire-s : enrichissement commun ou concurrence victimaire ? » dans le cadre des Rencontres Fraternités 2014, au Centre Culturel Jacques Franck.

En danger, nos libertés ?

Si nous souhaitons vivre dans une société sécurisée, l'obsession sécuritaire peut se révéler une atteinte à certains droits et libertés, notamment le droit au respect de la vie privée, à la liberté de circulation, à la liberté d'association ...

Le CAL reste extrêmement attentif aux projets de loi qui recensent les données privées, qui sanctionnent les enfants à partir de 14 ans,… À ce propos, les sanctions administratives, sont laissées à l'appréciation de chaque commune, ce qui crée des inégalités entre citoyens. De plus, sanctionner un enfant de 14 ans contrevient à l'esprit de loi sur la protection de la jeunesse et constitue un signal dangereux quant à un abaissement subséquent de l'âge de la majorité pénale. Mais, de manière plus générale, en prévoyant une extension si importante des potentielles « incivilités », ce système porte atteinte au principe de légalité pénale, accentue la stigmatisation des jeunes et prive le contrevenant d'un jugement devant un juge indépendant et impartial. Ces critiques sont d'ailleurs pour la plupart partagées tant par l'Union francophone des magistrats de la Jeunesse, l'Union des villes et communes que par le Conseil d'État.

Enfin, une autre dérive à laquelle le CAL reste vigilant est la sous-traitance de tâches appartenant par essence à la puissance publique à des acteurs privés. Progressivement, la répression n'est plus une prérogative régalienne et on voit se multiplier vigiles, milices privées, sociétés de gardiennage et autres dans les espaces semi-publics que sont notamment les centres commerciaux, les universités et les lieux culturels.

Droits de l'Homme en Europe

Le CAL et la FHE ont participé, en septembre 2014, à la réunion annuelle sur les droits de l'Homme organisée par le Bureau des institutions démocratiques et des Droits de l'Homme de l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe (OSCE) qui se tenait à Varsovie. La délégation y a défendu la liberté de croyance et le fait qu'en aucun cas la critique d'une religion ne pouvait être considérée comme discriminatoire vis-à-vis des personnes. Le CAL a également présenté le rôle de l'éducation permanente dans la lutte contre l'extrême droite en Belgique francophone.

Par ailleurs, le CAL et la FHE ont également œuvré pour tenter de limiter le populisme et l'extrémisme qui se propagent dans de nombreux pays européens, y compris en Belgique. La FHE a formulé des propositions concrètes pour renforcer les outils juridiques et politiques dont dispose l'Union européenne pour y faire face. Ce thème était également au centre de l'assemblée générale de la FHE qui se tenait au mois de mai à Bruxelles. Des représentants de toute l'Europe ont été reçus par le Bourgmestre de Bruxelles pour une conférence sur les lobbies extrémistes en Europe. Enfin, la FHE a travaillé à défendre la liberté d'expression en Europe et dans le monde. Elle a régulièrement dénoncé le double standard qui consiste pour l'UE à critiquer les lois qui répriment le blasphème dans le monde, mais à se soucier fort peu des Etats membres de l'UE qui le répriment encore.

Le CAL, la FHE et l'IHEU (International Humanist and Ethical Union) ont participé durant deux jours à la conférence de Baku sur le « Dialogue interculturel : interaction entre culture et religion » organisée par la présidence azerbaïdjanaise du Conseil de l'Europe. La délégation laïque y a dénoncé les graves violations aux droits de l'Homme perpétrées par l'Azerbaïdjan.

Liberté

Les cérémonies laïques, un choix

Choisir de célébrer les étapes importantes de sa vie par une cérémonie laïque… Contrairement aux cérémonies religieuses, lors d'une cérémonie laïque, on ne prend pas d'engagements vis-à-vis d'une communauté, mais on demande seulement à être reconnu par la communauté non confessionnelle. La plus grande liberté est donc laissée aux personnes ; il leur est toutefois demandé de reconnaître les valeurs du mouvement laïque et d'y adhérer sous la forme qu'ils souhaitent.

L'organisation des cérémonies laïques fait partie intégrante de l'offre d'assistance morale laïque aux personnes. À la différence des cérémonies religieuses, aucune rétribution, aucun paiement n'est demandé pour la célébration d'une cérémonie laïque. Le CAL et ses régionales, soucieux d'éviter toute récupération commerciale, idéologique ou autre ont procédé à l'enregistrement, pour le Benelux, de la marque « Cérémonies Laïques » et de celle de « Fête de la jeunesse laïque ». Au cours de l'année, ils ont effectué des démarches auprès d'un certain nombre d'entreprises commerciales pour leur demander de supprimer toute référence quelconque, dans leurs offres commerciales, à l'organisation, par leurs services, de « cérémonies laïques ». Cette action juridique se poursuivra en 2015.

En collaboration avec les régionales, le CAL Communautaire a voulu harmoniser les cérémonies. Ils se sont penchés sur le rôle, le sens des cérémonies laïques et plus particulièrement sur les Fêtes de la Jeunesse Laïque. Il a aussi été question des stratégies à mener pour leur donner un nouveau souffle, de la manière d'informer et de sensibiliser le public à ces cérémonies et de la façon d'attirer et de former les bénévoles ainsi que de redéfinir les missions des conseillers laïques.

Plusieurs régionales dont celles du Brabant wallon et du Luxembourg continuent à offrir un service complet en matière de cérémonies laïques.

En 2014, plusieurs acteurs de la laïcité bruxelloise ont lancé le pari de proposer une nouvelle Fête de la Jeunesse Laïque. Ils voulaient offrir aux enfants une fête plus participative, plus proche de la réalité et de leurs aspirations. La Fête de la Jeunesse Laïque a rassemblé 680 enfants de 6e primaire à Forest National, le 17 mai 2014. Cette fête de passage de l'enfance à l'adolescence était, pour ces enfants, l'occasion de vivre une expérience unique, à la fois individuelle et collective. Dans cette démarche, ils étaient accompagnés par des professionnels de l'animation et de la création artistique. Des ateliers de réflexion et de création (théâtre, photo, danse, écriture…) les ont préparés, dès janvier, au rituel. Ils ont pu s'éveiller à la conscience éthique, morale, sociale et rationnelle et expérimenter leur pouvoir d'agir, de s'engager, de se mobiliser, de s'indigner, d'effectuer des choix responsables et conscients et d'exercer leur capacité de changement. Les enfants ont travaillé des valeurs par le biais du mythe de l'anneau de Gygès, mythe qui bouscule, interpelle et interroge le jeune sur son rapport à l'autonomie, à la liberté de conscience et au pouvoir d'agir. Cette fête réalisée par et pour les enfants, véritable laboratoire d'expérimentations et d'expressions libres, a fait découvrir les nouvelles formes « d'impatiences » des jeunes et a apporté le sentiment d'appartenance à un mouvement. Elle a transmis, grâce aux outils de réflexion et d'expression, les valeurs et les principes communément partagés et a conduit les enfants à l'émancipation individuelle.

Cette année, la régionale de Namur s'est largement investie dans la promotion des fêtes de la jeunesse laïque, notamment par la réalisation d'une brochure d'information et de plusieurs rencontres avec les acteurs bénévoles de ce rite de passage. La régionale a également préparé et célébré huit cérémonies de mariage laïque.

L'enfermement : un choix de société en question

Au-delà du travail de terrain remarquable qu'un certain nombre d'associations laïques et de régionales continuent à réaliser dans les prisons ou à l'extérieur de celles-ci par le biais de l'aide morale, de l'aide sociale aux justiciables et aux victimes ou encore par des activités de conscientisation, le CAL poursuit son action de sensibilisation des citoyens et du monde politique via des prises de position publiques pour dénoncer les conditions de détention inhumaines et indignes d'un État de droit.

Deux événements majeurs ont rythmé l'année 2014. Premièrement, en partenariat avec Bruxelles Laïque, l'Observatoire International des Prisons section belge, la Ligue des Droits de l'homme et Inter-Environnement Bruxelles, le CAL a organisé un colloque intitulé « Les nouvelles prisons. Et après ? » L'objectif était d'informer, de mener une réflexion critique et d'ouvrir un débat citoyen sur la construction des nouvelles prisons. Ont été abordées des questions telles que les coûts humains et financiers, l'impact de l'approche sécuritaire, l'adéquation entre le droit pénitentiaire et les réalités internes, les choix architecturaux ou d'implantation et la question de la semi-privatisation. Le CAL et ses partenaires continuent à porter une attention particulière au projet de construction d'une nouvelle méga-prison à Haren. La journée fut introduite et présidée par Françoise Tulkens, juge honoraire à la Cour européenne des droits de l'homme qui a rappelé l'importance de la question carcérale au regard des droits de l'homme.

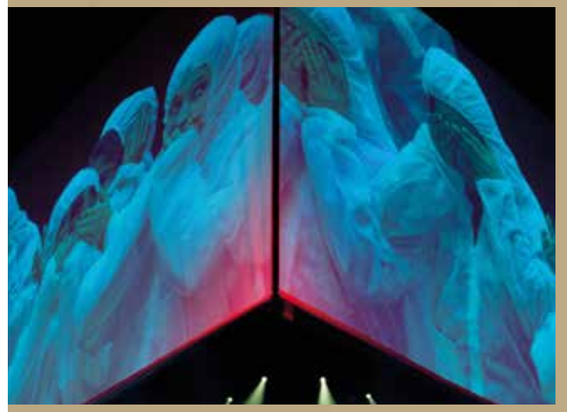

Liberté

Deuxièmement, le mouvement laïque a largement participé à la première édition des Journées nationales de la prison sur le thème « La vie quotidienne en prison » organisée à l'initiative du Conseil Central de Surveillance pénitentiaire avec la collaboration de plus d'une vingtaine d'associations de la société civile actives en prison. Ces Journées se sont déroulées du 22 au 28 novembre 2014. Elles voulaient sensibiliser les citoyens et les responsables politiques à la réalité des conditions de vie des détenus et aux problèmes importants qui surgissent aujourd'hui dans nos prisons. Films, débats, journées d'étude, théâtre, animations dans les écoles, témoignages... ont été proposés par les diverses associations participantes.

Dans ce cadre, la régionale de Namur a organisé un ciné-débat autour du documentaire réalisé en 2007 par Sébastien Verkindere, « Car tu porteras mon nom », qui témoigne du vécu des enfants confrontés à l'incarcération d'un parent et des relations avec ce parent. Plusieurs rencontres-débat avec des élèves ont abordé les réalités quotidiennes en prison et questionné sur les préjugés, la privation de liberté, les peines alternatives, la réinsertion dans la société, etc. Jean-Marc Mahy, emprisonné pendant 19 ans, est aussi venu témoigner de son parcours en prison et démontrer que la réinsertion est possible.

Toutes les associations qui ont participé au projet ont accepté les valeurs d'une Charte, dont l'essentiel se résume ainsi : un détenu est d'abord et avant tout une personne. Il ne peut être réduit aux délits commis. Son identité, son origine, ses convictions doivent être respectées au même titre que celles de tout citoyen.

Le CAL a aussi largement informé de l'arrêt rendu par la Cour constitutionnelle qui annule la disposition récente relative à la fouille au corps systématique des personnes détenues. La Cour a ainsi jugé que l'ordre et la sécurité ne justifient pas cette pratique systématique qui peut s'avérer terriblement dégradante.

Conseillers laïques dans les prisons

Au cours de cette année, le Conseil interphilosophique pour l'assistance morale et religieuse dans les prisons, au sein duquel le Conseil Central Laïque est représenté, a poursuivi ses travaux avec détermination. Malheureusement, aucune avancée politique significative n'a pu être enregistrée dans le dossier relatif au statut. Pour rappel, les conseillers et aumôniers travaillent depuis 2007 sans aucune sécurité juridique. Toutefois, le Conseil interphilosophique a engagé des négociations avec les deux directions chargées de la formation du personnel pénitentiaire pour mettre sur pied une formation de base systématique pour les nouveaux conseillers moraux, conseillers islamiques et aumôniers. Du côté francophone, l'organisation de cette formation de base sera effective à partir du mois de février 2015. Il devrait en être de même en Flandre dans les mois à venir. Le CCL continuera à rester particulièrement vigilant quant au statut des conseillers et à l'élargissement de leur cadre, car il est inacceptable et éthiquement incorrect que des personnes continuent à travailler sans disposer d'un statut légal clair. En termes de conditions de travail des conseillers moraux, le contexte de travail reste toujours très difficile.

Conseillers laïques dans les centres fermés pour mineurs

La Belgique compte aujourd'hui 34 prisons, mais aussi trois centres fermés pour les mineurs de type carcéral gérés par le pouvoir fédéral : un à Tongres, un à St Hubert et un à Everberg. L'actualité récente montre suffisamment à quel point l'assistance morale dans des lieux clos est indispensable. Et pourtant, le CAL ne bénéficie toujours pas d'un cadre complet pour pouvoir répondre aux besoins de plus en plus criants d'accompagnement moral dans ces établissements fermés. Dans le contexte de la 6e réforme de l'État et du transfert des compétences de la protection de la Jeunesse aux entités fédérées, des contacts ont été pris avec les autorités politiques à la fois pour faire part des revendications du CAL issues du mémorandum et, également, pour rééquilibrer le cadre déficitaire.

Écouter et développer le potentiel des jeunes placés en IPPJ

Au sein des Institutions Publiques de Protection de la Jeunesse – IPPJ – les conseillers laïques travaillent à plein temps pour sensibiliser les jeunes, placés par le juge, aux valeurs laïques et démocratiques d'émancipation et de responsabilisation.

Le Centre d'Action Laïque organise des réunions régulières entre conseillers laïques. Ces moments sont l'occasion d'échanger expériences et préoccupations communes, voire d'approfondir des questions particulières qui, outre des débats, peuvent aussi déboucher sur des premiers résultats. Notamment, on a pu lire dans la Déclaration de politique communautaire qu'« une attention particulière sera accordée à la scolarité en IPPJ afin de favoriser la réinsertion sociale et/ou familiale du jeune. » Une revendication que le CAL avait inscrite dans son mémorandum même si ses propositions allaient bien plus loin.

Liberté

Vivre selon ses choix

De tout temps, le CAL a milité en faveur du droit de chacun à disposer librement de son corps. Qu'il s'agisse de l'avortement, de la contraception, du droit à mourir dans la dignité ou de l'usage des drogues, la position laïque est celle du respect des choix personnels et de la sécurité. Les « débats éthiques », comme on les appelle pudiquement, reviennent périodiquement dans l'actualité, tant il se trouve toujours quelqu'un pour remettre en cause des libertés chèrement conquises ou s'interposer lorsqu'on veut aller plus loin dans l'émancipation et l'autonomisation des personnes.

Défendre le droit à l'avortement

Le discours anti-IVG gagne les esprits, notamment sous l'influence des mouvements français (MPT) et du Parti Populaire Européen, ainsi que par la voix du chef du Vatican qui a qualifié l'avortement de « crime horrible ». Ces solidarités négatives s'expriment chaque année davantage notamment grâce à la collusion de mouvements qui se rejoignent sur les questions éthiques et d'égalité des droits : opposition à l'euthanasie, à l'avortement, à l'EVRAS et aux indicateurs de genre, lutte contre la recherche scientifique en vertu du « respect de la vie de l'embryon », refus d'une société non normative en matière de sexualité (LGBT), contestation des politiques d'égalité en matière de droits des femmes, discours prônant le retour aux « valeurs traditionnelles » assignant les filles aux tâches dites « féminines », en première place desquelles la maternité, etc.

Le 2 avril, des représentants de tous les partis démocratiques francophones ont répondu positivement à l'invitation du CAL et de la plateforme Abortionright pour débattre du « droit à l'avortement en Belgique et en Europe ». À cette occasion, les députées présentes se sont exprimées sur les mesures à prendre pour prévenir les grossesses non désirées, sur un meilleur accès à la contraception, sur la formation des médecins à la santé sexuelle.

Outre le débat éthico-politique, les enjeux se posent également sur le terrain. L'alerte donnée en 2013 sur le risque de pénurie de médecins pratiquant l'avortement a provoqué une réelle prise de conscience en 2014. La formation des jeunes médecins à la pratique de l'avortement est ainsi devenue un sujet d'intérêt public qui a été largement relayé tant dans les médias que dans les enceintes parlementaires et académiques.

Sur le plan politique, le CAL a défendu le « droit à l'avortement » et produit une longue analyse sur la possibilité de sortir l'avortement du Code pénal publiée dans la *Chronique féministe* de décembre 2014.

Le CAL, membre actif de la plateforme Abortionright, a également participé à la campagne mondiale pour la dépénalisation de l'avortement « 28september.org » en réalisant et distribuant dans les rues de Bruxelles, les 27 et 28 septembre, des tracts d'information et des stickers.

Le 29 novembre, le CAL était partie prenante dans l'organisation du colloque international « L'avortement en Europe : un droit menacé ? », sur Willy Peers auquel il a été rendu un hommage public à l'occasion des 40 ans de son décès.

Sur le plan international, le CAL continue à gérer et alimenter le site internet de la plateforme Abortionright, avec notamment une revue de presse quotidienne des questions touchant à l'avortement et à la contraception. Cette plateforme compte désormais plus de 9000 adhérents. Grâce à ce réseau, une grande manifestation a rassemblé plus de 3000 personnes devant le parlement européen, le 29 janvier 2014, pour défendre l'accès à l'avortement en Espagne, menacé par un projet de loi émanant du ministre de la Justice.

L'animation proposée par la régionale de Charleroi a informé les participants âgés de 16 ans et plus sur le droit à l'avortement et les a amenés à réfléchir à partir de dilemmes moraux. Le documentaire « le corps du délit » réalisé par le CLAV a notamment été diffusé.

Défense des droits sexuels et reproductifs

Cette année, le CAL et la FHE se sont massivement mobilisés en faveur de la santé et des droits sexuels et reproductifs (SDSR) en Europe. Notamment, contre l'initiative citoyenne européenne « Un de Nous », qui vise à donner un statut à l'embryon. Cette initiative pilotée par des groupes chrétiens ultraconservateurs et soutenue par Jean-Paul II et Benoît XVI a réuni quelque 1,7 million de signatures et fait l'objet d'une audition publique au Parlement européen où les organisateurs ont officiellement présenté leurs propositions, à savoir, couper tout financement européen pour les « activités impliquant la destruction d'embryons humains ». Étaient visées les subventions européennes pour la recherche sur les cellules souches embryonnaires et celles pour les organisations de planning familial dans les pays en développement. En étroite collaboration avec des organisations de défense des droits des femmes et des fondations de recherche, le CAL et la FHE ont été très actifs pour dénoncer cette initiative et informer les responsables politiques, les médias et les citoyens de sa dangerosité. Les résultats ont été à la hauteur des efforts fournis, tant au niveau de la mobilisation des députés européens qu'en matière de couverture médiatique.

Liberté

Fin de vie

Malgré le vote de la loi en 2002, le droit à disposer librement de son corps et à mourir dans la dignité continue à être remis en cause par des groupes souvent religieux qui réclament un « droit absolu à la vie ». La loi dépénalisant l'euthanasie a fêté ses 10 ans. Bien que ce texte ait permis à nombre de patients de mourir selon leurs souhaits, entourés de leurs proches et sans douleur, le Centre d'Action Laïque souhaitait l'extension de cette loi notamment pour les mineurs et l'a fait savoir aux différents partis politiques francophones du pays. Le CAL a donc suivi assidument le débat parlementaire précédant le vote en Commission Justice et Affaires sociales du Sénat et soutenu les sénateurs qui ont eu le courage de proposer des solutions de mort digne aux malades incurables dont les souffrances étaient inapaisables. Des publications et reportages ont rendu compte de ces débats parlementaires passionnés et du vote de la loi de février 2014. Le combat se poursuit, car les opposants à l'euthanasie ne désarment pas et profitent de chaque occasion pour tenter de saper la loi. Outre des simplifications administratives encore à obtenir, l'objectif du CAL et de l'ADMD (Association pour le droit à mourir dans la dignité) sera notamment d'aborder la question de l'euthanasie pour les personnes atteintes de maladies neurodégénératives. .

Assuétudes

Le groupe de travail « Drogues » du Centre d'Action Laïque préconise la réglementation du commerce des drogues et la décriminalisation de la consommation. L'objectif est de privilégier l'approche sanitaire et préventive à l'approche judiciaire et répressive. Selon lui, la loi actuelle, qui réprime le commerce des drogues plutôt que de l'encadrer, conduit à la marginalisation des consommateurs, induit des pratiques à risques et favorise les contacts avec les milieux criminogènes.

En 2014, tout en conservant la philosophie initiale du projet, le groupe de travail a poursuivi un important travail d'actualisation de la proposition de loi modifiant la loi du 24 février 1921 concernant le trafic des substances vénéneuses, soporifiques, stupéfiantes, désinfectantes ou antiseptiques, élaborée en 2002 par le Conseil Central Laïque (CCL). Cette proposition visait une réglementation et un contrôle du commerce de toutes les drogues mis en œuvre dans le cadre d'une expérience scientifique. Les nouvelles orientations ont été avalisées par le Conseil d'Administration du CAL.

Le groupe de travail a également rencontré des mandataires politiques ainsi que les groupes de jeunes des partis politiques. Il a aussi collaboré à divers événements et notamment à la journée organisée au mois de juin par le Mouvement des jeunes socialistes intitulée « Légalisons le cannabis ».

Membre de la plateforme de Réduction des Risques, le CAL a soutenu et relayé, en Belgique, la campagne internationale « Support. Don't punish » et participé à la Journée d'action mondiale visant à obtenir davantage de financements pour les programmes de réduction des risques et à insister pour réformer les politiques relatives aux drogues.

Sous le titre : « Fumée blanche sur le cannabis ? », *Espace de Libertés* sensibilisait à une politique alternative en matière de drogues. Le président du CAL, Henri Bartholomeeusen signait une carte blanche dans *Le Soir* intitulée « Dépénaliser les drogues : osons franchir le pas ». « Libres, ensemble » y a aussi consacré une émission radiophonique « Drogues : dépénalisation et réduction des risques » et Christophe Marchand, président du groupe de travail, a participé au débat « Tolérance zéro : une stratégie efficace face au cannabis ? » proposé par l'émission CQFD sur *La Première RTBF*.

La régionale du Luxembourg continue à participer activement aux travaux du groupe de travail « Drogues » du CAL. Cette année, le service *Drugs'Care Infos-Services* lancé par le CAL Luxembourg a été agréé par la Région wallonne comme service « assuétudes » pour son action de réduction des risques.

La régionale propose toujours une offre structurée de services dont les opérations « Boule de Neige » : des usagers sont formés à la réduction des risques dans leur consommation et, à leur tour, en informent d'autres usagers. L'expérience a été tentée dans les prisons d'Arlon et de Saint-Hubert. Le CAL Luxembourg s'est également tourné vers les jeunes consommateurs d'alcool en leur proposant des actions de réduction des risques et des animations de prévention notamment en intervenant dans les lieux festifs et en rue. La régionale a été présente lors d'une dizaine de festivals ; elle développe un comptoir d'échanges de seringues, fixe et mobile, et a mené l'opération Quality Nights dans deux discothèques de la région.

L'équipe du CAL Luxembourg a également poursuivi ses actions de prévention dans les établissements scolaires avec quatre animations, Potados pour les 10-12 ans et leurs parents, AlTaCaMu pour les 12-15 ans, Dépendances et limites pour les 16 ans et plus et Bogota Trip pour les 5e et 6e secondaires.

Au niveau international, la régionale du Luxembourg poursuit son implication en tant que partenaire du projet européen « MAG-Net 2-Réduction des risques à destination du public à consommation récréative de drogues dans la Grande Région et sensibilisation des professionnels de la santé », projet financé par le fonds FEDER. Les actions phares de la régionale ont été le colloque organisé en mai sur le thème « Grossesse, alcool, drogues et autres psychotropes » qui a rassemblé des professionnels de toute la Wallonie et de la Grande Région ainsi que les séances de sensibilisation des professionnels de la santé (médecins généralistes, infirmières, sage-femmes et l'équipe des FPS de la province).
Le projet se clôturera par une sensibilisation des médecins traitants et de leurs patients consommateurs à la nécessité d'entamer un dialogue à ce sujet lors des consultations. Un outil d'information sur les différentes drogues et leurs usages sera envoyé aux médecins de la Province de Luxembourg en 2015.

Égalité

Les laïques soutiennent que certains principes universels doivent être défendus, proclamés et promus au-delà des cultures et des croyances. Les principes de liberté, d'égalité, de fraternité, de laïcité et de solidarité sont interdépendants. Ces principes ne permettent aucune complaisance: l'émancipation humaine ne peut être refusée à quelques catégories d'individus que ce soit. Le mouvement laïque tend vers une société sans discrimination, qu'elle vise le genre, l'orientation sexuelle, l'origine, le statut social, le handicap...

Égalité

Pas d'égalité sans mixité

La deuxième campagne d'éducation permanente, pilotée par la régionale de Charleroi, prônait la mixité sociale et l'égalité entre les hommes et les femmes. Le mouvement laïque défend la mixité et l'égalité : hommes et femmes, égaux, pour construire ensemble la société de demain. Et pourtant, certaines avancées considérées comme acquises se trouvent aujourd'hui menacées. La campagne s'est ouverte sur une journée de réflexion, le 13 septembre, au Palais des Beaux-Arts de Charleroi, durant laquelle les risques d'un recul des acquis ont été décortiqués et des propositions ont été apportées pour une plus grande mixité sociale. La journée s'est conclue par la pièce *Les silencieuses* de Nicolas Raccah qui a voulu donner la parole à celles qui ne l'ont pas eue durant des siècles : les écrivaines de la Renaissance.

La régionale de Charleroi a également organisé une rencontre-débat à la Haute École Condorcet. Les échanges avec les enseignants ont questionné et décrypté les notions et pratiques autour du genre, de l'égalité et de la mixité. Pour terminer la rencontre, les participants ont été invités à déconstruire les préjugés et stéréotypes liés au genre avec l'animation « elle joue, il joue… ! » Au fil des questions, chaque participant a la possibilité de se situer par rapport au groupe, à la publicité et à la norme en exprimant son choix. Être égaux, faire des choix en fonction de qui on est et pas de la case dans laquelle les autres voudraient nous voir. Cette animation est fortement sollicitée par les enseignants depuis 2009.

La régionale a également développé une autre animation sur l'égalité Homme/Femme destinée à un public jeune, dès la première secondaire. Et enfin, une brochure *De la question de genre au droit à l'égalité. Propos de femmes* a donné la parole à des femmes sur leur engagement quotidien et le fait d'être femme aujourd'hui.

Tout au long du mois de mars jusqu'au 10 avril, la régionale de Namur a réalisé une fresque composée de photos sur lesquelles une ou plusieurs personnes présentent une ardoise sur laquelle sont inscrits un ou plusieurs droits essentiels pour les femmes. L'objectif était de susciter une réflexion sur les notions d'égalité et de liberté à l'occasion d'une série d'animations de sensibilisation qui se sont déroulées dans les locaux du CAL Namur ou dans des associations partenaires. Cette fresque a suscité échanges et débats. La campagne s'est terminée le 10 avril par une animation sous forme de quizz sur l'histoire des droits des femmes en Belgique.

Pour rappeler que partout dans le monde, les femmes sont quotidiennement sujettes aux discriminations et aux actes de violence, la régionale de Namur a projeté à deux reprises, le film *Le Challat de Tunis* et invité au débat « Corps de femme et corps social, quels rapports de force ? ».

Bruxelles Laïque, par une formation spécifique, a abordé les tensions liées au genre et sensibilisé à l'égalité hommes-femmes. Cette formation s'est axée sur des actions prônant les principes d'égalité, d'autonomie et d'émancipation. Elle a tenté de familiariser les participants à certains concepts et outils promouvant l'égalité entre les femmes et les hommes et permettant de gérer positivement des conflits liés à la coexistence de modèles de genre différents. Chacun a pu élaborer un projet visant à intégrer plus d'égalité dans son milieu de travail. Par ailleurs, la régionale a participé à la plateforme pour promouvoir la santé des femmes et a débattu du mouvement Femen, des violences faites aux femmes… elle a aussi proposé le « récital Boxon » de Maïa Chauvier qui a conquis par ses propos, sa poésie et ses mélodies et porté la voix, les blessures et les colères de multiples femmes.

Le Centre d'Action Laïque de la Province de Liège a, quant à lui, interrogé, du 13 au 26 octobre, la place des femmes dans nos sociétés, leur engagement et leur résistance. Cette quinzaine a proposé un tour d'horizon de la question avec des outils tels que des expositions, des projections, des concerts, des tables rondes, des spectacles et une série d'animations pédagogiques. On citera les trois films sur la résistance des femmes : *les femmes du bus 978, L'affaire Josy Aimes* et *Syngué Sabour*. Des expositions, notamment celle du photojournaliste Pierre-Yves Ginet sur les femmes qui accueillent et accompagnent les victimes de violences conjugales, celle sur la condition féminine ou encore celle sur les stéréotypes « Elle=Lui ». Pour le CAL Liège, le combat pour l'égalité des sexes s'impose à tous ceux et toutes celles qui défendent les droits humains et poursuivent les idéaux d'égalité et de démocratie.

La régionale de Picardie, par une animation « Elle=Lui », a voulu sensibiliser chacun à ses propres stéréotypes et préjugés. Au cours de cette animation, les participants sont invités à confronter leurs idées et à réfléchir aux moyens de construire une relation homme/femme plus égalitaire.

Les inégalités ne cessent de se creuser, qu'elles soient d'origines économique, sociale, politique, culturelle ou intellectuelle. Elles génèrent toujours plus de discriminations et d'exclusions et accentuent l'émiettement de la société. Au nom de son projet de société et de son attachement, tant au principe d'égalité qu'au vivre ensemble, Bruxelles Laïque s'applique à comprendre les mécanismes qui engendrent les inégalités et, surtout, à agir pour les réduire par l'action sociale, pédagogique, politique ou culturelle.

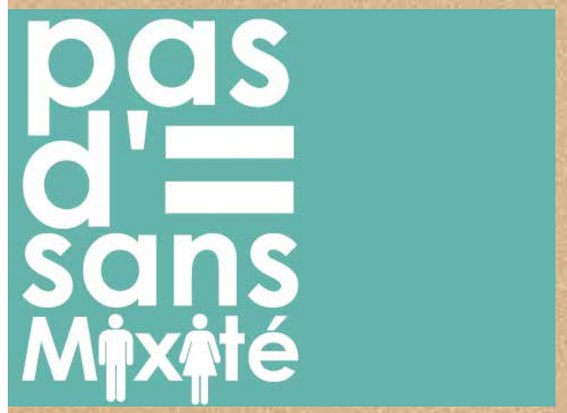

Égalité

Lutter contre les discriminations

Apprendre à vivre ensemble avec toutes nos différences est l'un des défis de Bruxelles Laïque. C'est pourquoi elle met en place des ateliers d'alphabétisation et de français pour des adultes d'origine ou de nationalité étrangère, désireux d'apprendre la langue du pays d'accueil, véritable outil d'émancipation et d'intégration. Ce travail repose sur une méthodologie particulière qui consiste à favoriser l'apprentissage en créant des espaces de débats, de confrontations de points de vue et de valeurs. Outre l'apprentissage de la langue, les ateliers privilégient les activités de sensibilisation, de formation à la citoyenneté. Ils tentent d'apporter des réponses aux besoins sociaux des apprenants, de leur faire découvrir leur environnement social et culturel et de les faire participer à la vie de quartier et de la cité. Bruxelles Laïque entend continuer à agir et à promouvoir des actions qui responsabilisent chaque individu et permettent une meilleure intégration sociale. 300 personnes ont bénéficié de ces ateliers qui se sont déroulés dans cinq lieux : Bruxelles Laïque, AML Anderlecht, école n°1 à Schaerbeek, écoles Joseph Delclef et Les Tournesols à Saint-Josse. À un rythme de six heures par semaine durant 9 mois.

Par ailleurs, en partenariat avec le Ciré, la Croix-Rouge et l'ASBL de santé mentale Ulysse, l'équipe de formation de Bruxelles Laïque participe activement à l'animation du projet Arcada : un programme d'accompagnement moral, social, psychologique et culturel, de demandeurs d'asile résidents dans les centres d'accueil de la Croix-Rouge, de réfugiés politiques en parcours d'insertion ou de mineurs étrangers non accompagnés.

En 2014, la régionale de Bruxelles a poursuivi ses animations d'ateliers de participation citoyenne pour les résidents demandeurs d'asile des centres d'accueil de la Croix-Rouge. Espaces de confrontations plurielles, de réflexions critiques et de débats démocratiques qui tiennent compte de leurs centres d'intérêt, de leurs convictions religieuses et politiques ainsi que de leurs préoccupations.

Le but est de les amener à comprendre et à partager la culture publique commune de la société d'accueil, ses valeurs, ses normes sociales et ses modèles culturels. Les thèmes abordés au cours de ces séances sont notamment le respect des règles communes de vie, les conditions de vie dans les centres ouverts, le droit et la politique d'asile, la laïcité, l'émancipation, les droits de l'Homme… Bruxelles Laïque accompagne également les mineurs étrangers non accompagnés par des animations sur les valeurs, les comportements, la gestion du rapport à autrui, l'égalité, le respect des droits et des libertés, la violence, les préjugés… La régionale collabore aussi avec des AMO (Atouts-jeunes, Cosmos) pour des activités ou des formations en relation avec la gestion des groupes de mineurs étrangers non accompagnés.

Bruxelles Laïque, à l'approche des élections de mai 2014, a voulu attirer l'attention sur la situation des personnes incarcérées qui ne peuvent exercer leur droit de vote. Deux séances de discussion et d'information ont été organisées à la prison de Nivelles. Finalement, un seul détenu a pu effectivement exercer son droit de vote, mais la couverture médiatique a poussé l'administration pénitentiaire à inviter Bruxelles Laïque à poursuivre l'initiative et à l'étendre aux questions générales de citoyenneté et d'exercice des droits citoyens.

La régionale de Namur tente également d'affirmer les valeurs de solidarité, d'autonomie et d'acceptation de la différence en animant un café-concert d'idées aux « Lilas », hôpital psychiatrique du Beau Vallon. L'animation est destinée aux résidentes atteintes de pathologies mentales graves et diversifiées. À chaque rencontre, un temps de parole d'une dizaine de minutes est proposé à celles qui le souhaitent. L'animation qu'elle soit culturelle, sportive, d'excursion … stimule la réflexion, le questionnement et le ressenti du participant tout en encourageant sa créativité.

Promouvoir l'égalité passe aussi par la reconnaissance de la diversité des identités et la prise de conscience que chacun d'entre nous est formé d'un patchwork de racines, de choix et de nouvelles connaissances, en constante évolution.

Défense des droits LGBT

Dans ses combats contre toute forme de discrimination, la régionale du Luxembourg est intervenue à l'école et dans les centres de réfugiés afin de parler d'homosexualité, de transgenrisme et d'égalité de genre. Soutenu par la Région wallonne, le CAL Luxembourg a mis sur pied une Maison Arc-en-ciel en Province de Luxembourg. Le site internet www.lgbt-lux.be a été lancé et est régulièrement alimenté et consulté. La régionale, avec ses partenaires locaux, a poursuivi ses actions pour sensibiliser la population à l'EVRAS et aux discriminations faites aux séropositifs.

Enfin, elle a relayé la réflexion de la Maison de la Laïcité de la Louvière sur l'identité via l'exposition « En quête d'identité ». Un événement qui a suscité des partenariats locaux à Bastogne.

Au niveau européen, le 4 février 2014, un rapport « feuille de route de l'UE contre l'homophobie et les discriminations fondées sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre » a été voté au Parlement européen. Il demandait à la Commission d'agir contre les discriminations basées sur l'identité sexuelle et de mettre en place une structure permettant l'échange de bonnes pratiques. Le rapport a fait l'objet d'attaques très violentes. Le site *CitizenGo* a rassemblé 200.000 signatures contre ce rapport, diffusant des affirmations fausses et diffamatoires. Ce site a également généré automatiquement des dizaines de milliers d'emails aux députés européens. Le CAL, par l'intermédiaire de la FHE, a soutenu le rapport en démontant les arguments fallacieux. Le rapport a finalement été adopté.

Égalité

EVRAS

Pour le mouvement laïque, l'inscription obligatoire d'espaces d'échanges et d'informations sur la vie relationnelle, affective et sexuelle reste, aujourd'hui comme hier, un combat majeur de santé publique et d'éducation à la citoyenneté. Refuser d'envisager la sexualité comme un comportement somme toute naturel et partagé par tous tend à perpétuer une discrimination millénaire envers les filles et à enfermer les garçons dans des rôles assignés dont les effets sont néfastes. L'OMS et l'ONU insistent aussi sur le rôle indispensable de l'éducation à la sexualité non seulement pour donner des informations sur la contraception ou les IVG, mais aussi pour aborder des thèmes qui touchent les jeunes. Pourtant aujourd'hui encore, l'EVRAS n'est pas inscrite de manière obligatoire dans le cursus des élèves. Des rencontres avec les responsables politiques en charge du dossier se sont poursuivies en ce sens.

La lutte contre les stéréotypes et les injures sexistes a fait l'objet d'une conférence lors d'une journée d'étude organisée par l'Université d'Angers le 26 novembre 2014 sous le titre « L'histoire des injures sexuelles : un outil d'analyse sémantique, psycho-sociologique et politique de la violence sexiste ».

Gens du voyage

Depuis 2004, Picardie Laïque s'est engagée à mieux faire connaître et prendre en compte les spécificités culturelles des gens du voyage, en particulier dans la région de Mons et de Tournai. Avec d'autres, la régionale a dénoncé l'amalgame, la stigmatisation et le traitement discriminatoire dont ces personnes font l'objet. Picardie Laïque est à l'origine du collectif de soutien et de défense des droits des gens du voyage sur le territoire de la Wallonie Picarde : le collectif « R d'Accueil ». Du 21 au 27 mars, le collectif a organisé des rencontres, des cinés-débats, des animations et une exposition ; ce fut l'occasion de rappeler que le combat pour le respect des droits des gens du voyage reste un enjeu démocratique majeur de notre société. Toujours à l'initiative de la régionale, en 2014, le collectif « Itinérance » a mené des actions de sensibilisation du grand public et des interpellations politiques. Il a notamment tenté de renouer le dialogue avec les autorités communales montoises pour dégager une solution respectueuse des droits humains.

Prôner l'interculturalité

La régionale de Picardie a toujours mis en avant l'apport positif des populations migrantes. Elle défend un projet de société où les différentes communautés qui la composent ne se contentent pas de cohabiter dans l'indifférence, la peur voire la haine de l'autre. Elle invite au partage des savoirs, à la connaissance et la reconnaissance de l'apport de chacun dans la construction commune d'une société, sur base de l'adhésion au socle commun des Droits de l'Homme. Depuis 2009, elle a mis sur pied avec la compagnie de théâtre forain « Les nouveaux disparus » un ensemble de manifestations intitulées « Cités métisses, cultures multiples ». En 2012, le projet est devenu le « Festival Cités Métisses ». Le but est resté le même : le métissage social et culturel. Cette année, à Bois-du-Luc, la régionale a proposé une journée familiale, des débats et plusieurs concerts. À Mouscron, il y a eu des actions de sensibilisation au développement durable, des ateliers « récup », un repas et des concerts. Ces activités ont mélangé 3500 personnes.

Culture populaire

« Pop Up Virus Culturel » est une plateforme associative et culturelle née de la volonté de plusieurs formations d'horizons différents de s'intégrer dans « Mons 2015 » en y ajoutant la culture populaire. Picardie Laïque en est l'un des membres fondateurs. Un lieu dédié à la culture alternative à Mons, l'Espace « Pop Up 59 », a été inauguré le 20 juin et a accueilli entre septembre et décembre, des expositions de 2 à 3 semaines dont la particularité a été de proposer une animation menée par l'artiste lui-même. « Pop Up, Virus Culturel » a également soutenu des actions gérées par la régionale de Picardie. Le Relais de la Louvière a notamment proposé aux citoyens d'Haine Saint-Pierre de raconter l'histoire de leur commune. Ce recueil de « paroles » a abouti à un film. L'idée est de sortir les habitants d'une vision « passéiste » de leur lieu de vie pour créer un espace de vie culturelle porté par la population locale et le tissu associatif. 2015 verra la création d'un spectacle théâtral sur le besoin d'utopie et le réveil des populations. Celui-ci réunira différents acteurs : des personnes valides, handicapées et des comédiens amateurs de la région. Dans le cadre du Festival « Cités Métisses », un parcours spectacle a permis de faire découvrir la réalité sociale et historique du site de Bois-du-Luc, reconnu comme patrimoine mondial de l'Unesco. Ou encore, lors d'un stage artistique, des enfants habitant sur le site de Bois-du-Luc ont réalisé de grandes bâches représentant des mineurs à l'époque du charbonnage, histoire de construire des ponts entre passé et présent. Un dernier projet « regards croisés » a mené à un travail de réflexion et d'expression culturelle sur les personnes handicapées, les personnes étrangères et les enfants. Les photographies réalisées constitueront un carnet de route et seront intégrées à l'exposition scénographiée du mois de février 2015 à l'Espace « Pop Up 59 ».

Égalité

Aux livres citoyens

À Liège, le projet « Aux livres, Citoyens ! » est une initiative de la Bibliothèque centrale de la Province de Liège, du Centre d'Action Laïque de la Province de Liège et des Territoires de la Mémoire. C'est un dispositif d'actions citoyennes autour des livres, de la lecture, de l'écriture, vecteurs d'émancipation individuelle et collective. Il est destiné aux jeunes et aux moins jeunes et qui porte une attention particulière aux publics précarisés, éloignés de la lecture. Il traite des enjeux de la société et permet de tisser des liens entre les différents acteurs de terrain. Cette 5e édition a porté sur la résistance de l'art face au pouvoir, sur l'art comme outil de propagande du pouvoir et sur la censure de l'art par le pouvoir. Certains participants ont travaillé ces questions après avoir vu les expositions « L'art dégénéré selon Hitler » et « Notre combat » présentées à la Cité Miroir.

À la découverte de Camus

La Cité Miroir à Liège a fait découvrir l'œuvre et la personnalité d'Albert Camus lors de deux expositions « Albert Camus, du dernier mot au premier homme » et « Albert Camus 1913-1960 ». Grâce à Camus, philosophe de l'existentialisme, son œuvre, sa vie, le CAL Liège a pu aborder, par l'exercice de la philosophie, le questionnement, les doutes, les contradictions, les positions de cet intellectuel engagé dans son époque tout en débattant de la société actuelle.

Animations, ateliers philo, conférences inattendues et représentation théâtrale ont été l'occasion de débattre du juste, de l'injuste, de la désobéissance civile, de la question de la torture, de la peine de mort, de l'engagement…

Philosopher autrement

Le CAL Charleroi propose, depuis 2011, une formation ouverte en philosophie. L'objectif est d'outiller les participants des bases nécessaires à la compréhension de concepts philosophiques. Cette année, les thèmes abordés étaient la philosophie morale, du symbole, du désir ainsi que le désir de philosophie et l'introduction à la philosophie de Tocqueville.

Laïcité Brabant wallon entend amener les adolescents, par la philosophie, à construire leur manière de penser et de le faire ensemble afin que ces échanges renforcent leur aptitude à communiquer et à être solidaires et que le questionnement philosophique leur permette de construire outre une réflexion rigoureuse, une véritable éthique relationnelle.

BD: entre image et littérature

Pour la régionale de Charleroi, il fallait déconstruire les préjugés sur la bande dessinée et la questionner en tant qu'art et média, en tant que vecteur d'idées, que divertissement et tenter de la définir. À la suite de la campagne sur les médias et l'information « immediat.org » lancée en 2012, la quinzaine des médias souhaitait aborder ce média par une approche critique et libre-exaministe. Des expositions, une publication, des conférences-débats, un atelier créatif, un concours « 24 heures BD », une projection « La nuit des BDvores » ont ponctué cette quinzaine.

Solidarité

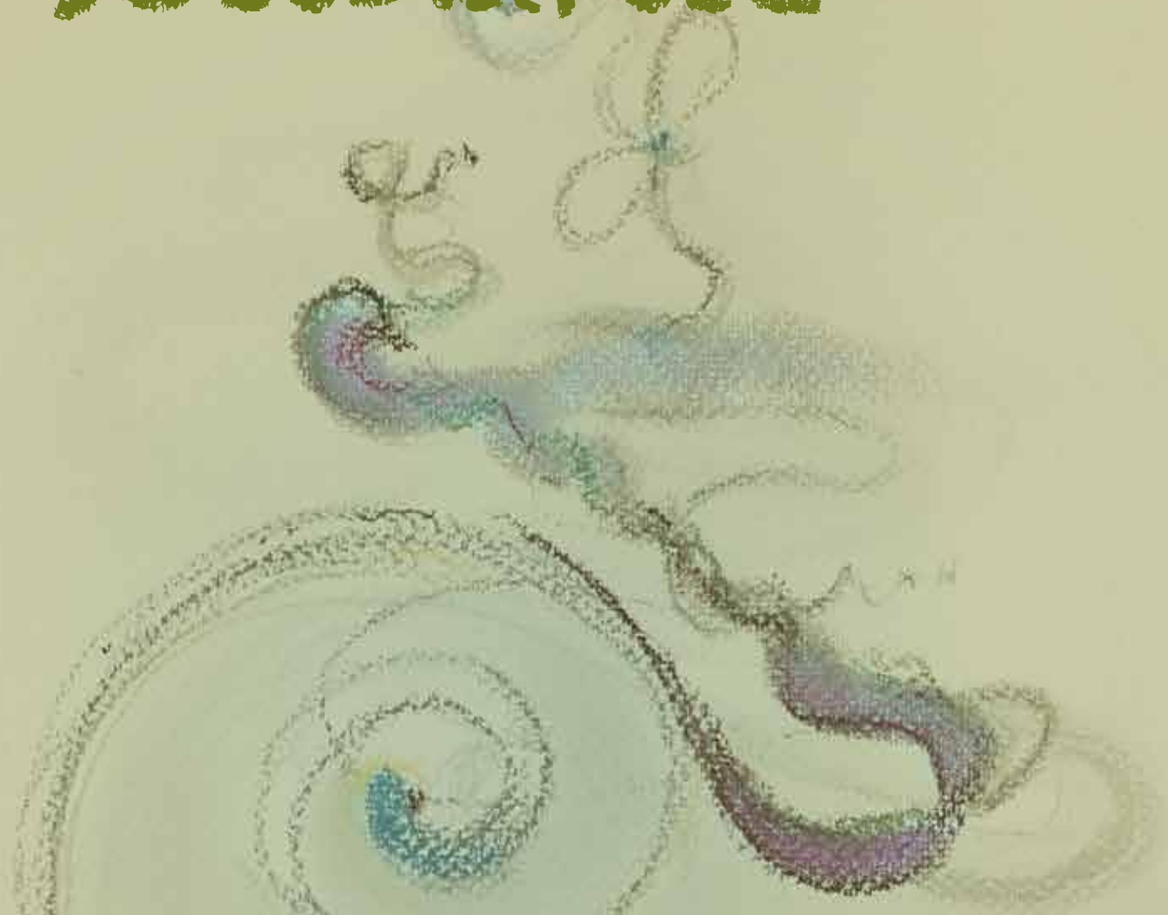

4

La solidarité est au cœur de notre action sociétale; elle s'exerce envers tous les publics et surtout envers les laissés pour compte, les fragilisés, les précarisés, les sans-papiers, les sans-domicile...

La solidarité, nous sommes nombreux à l'ériger en priorité ; Toutefois, la spécificité des actions laïques est l'accompagnement « avec » et non « pour » ou « à la place de ». Toute action sous-tend un travail d'émancipation, d'autonomisation et de désaliénation des individus. Le Centre d'Action Laïque, dans son ensemble, travaille à créer des conditions de vie respectueuses de la dignité humaine.

Solidarité

Le mouvement laïque effectue un important travail de proximité avec la population.
L'une des illustrations est le travail de terrain mené depuis plus de 15 ans par le Centre d'Action Laïque de la Province de Liège, dans le quartier précarisé du Molinay à Seraing. L'objectif est de faire émerger et de valoriser un « quartier où il fait bon vivre » et de développer l'estime de chaque habitant du Molinay.

Accompagner plutôt qu'assister

Au nom de son projet de société et de son attachement tant au principe d'égalité qu'au « vivre ensemble », Bruxelles Laïque met tout en œuvre pour réduire les inégalités par l'action sociale, pédagogique, politique ou culturelle.

À Bruxelles, le désarroi des chercheurs d'emploi face aux difficultés de trouver un travail s'intensifie. Chaque semaine présente son lot de nouvelles fracassantes : faillites, baisse d'inscriptions de nouvelles activités indépendantes, fermetures d'usines, etc. La récession économique touche au niveau local les plus défavorisés. Elle commence à miner ceux qui parvenaient jusque-là à se maintenir hors du gouffre et à ronger une classe moyenne qui supportera, elle aussi, les plans d'austérité érigés en étendard par un nombre croissant de pays. En 2014, la Boutique d'emploi de Bruxelles Laïque a accueilli près de 650 personnes dont 430 nouvelles inscriptions. 80% des demandes sont relatives à la recherche d'emploi.

La régionale de Bruxelles, grâce à son projet d'accompagnement social global, aide dans les démarches administratives sociales et professionnelles, informe ou oriente vers les services adéquats notamment en matière de logement et élabore avec la personne demandeuse, un projet clair, précis et réaliste en fonction des ressources de chacun. Ce projet s'inscrit dans une constellation d'autres services proposés au sein de la Boutique d'emploi. Celle-ci soutient les personnes exclues du circuit du travail et souvent éjectées du système social. Elle propose la recherche active d'emploi, l'accompagnement à l'élaboration d'un projet professionnel, un soutien moral et psychologique, des conseils juridiques et un service de médiation de dettes. Celui-ci intervient afin d'éviter que certaines situations ne s'aggravent. 20% du public de la Boutique emploi est concerné par ce service. Bruxelles Laïque privilégie, durant le processus de médiation, une réflexion sur le mode de gestion budgétaire et sur tous les aspects préventifs qui permettent d'éviter les pièges du surendettement. Cela se fait dans une démarche de responsabilisation et d'autonomie des personnes surendettées afin qu'elles puissent reprendre le contrôle dans l'organisation de leur vie quotidienne.

Outre les services d'accompagnement, Bruxelles Laïque a également mis sur pied un groupe solidaire d'expression citoyenne. Un groupe pour échanger des idées, des expériences et réfléchir à d'autres façons d'être actifs dans la société. L'idée étant de sortir de l'isolement, de créer de la solidarité et de trouver les moyens de vivre mieux en commençant, par exemple, à s'outiller et s'unir pour faire face au chômage de masse et à ses « effets secondaires ». Le groupe rassemble des travailleurs de Bruxelles Laïque et des « travailleurs sans emploi » de tous horizons.

Bruxelles Laïque initie et soutient d'autres initiatives solidaires. On citera le réseau *Stop Art 63&2* contre la réforme du chômage, la plateforme pour une naissance respectée ou *ACiDE Bruxelles*, un comité pour un audit citoyen de la dette à Bruxelles ou encore la plateforme *UE for people* qui regroupe des ressortissants européens et leur organise des formations juridiques, échange des bonnes pratiques et interpelle les autorités européennes ou nationales et ce suite aux politiques restrictives d'immigration qui allaient jusqu'à refuser le droit de séjour aux citoyens européens.

Le Relais d'Arlon est devenu, pour la population d'Arlon la plus isolée ou précarisée, un lieu incontournable. La régionale du Luxembourg effectue un travail de proximité, permettant à tous, sur rendez-vous ou en passant dans ses locaux, d'être aidés ou accompagnés au quotidien ou dans les moments difficiles. Cela va de l'assistance morale classique à la recherche de logement ou de travail en passant par la rédaction de documents administratifs. Les rencontres peuvent être brèves ou constituer de véritables entretiens individuels suivis à long terme. Cette année, un service de douches a été ouvert. L'équipe a également organisé deux après-midi conviviales à la veille des réveillons de Noël et du Nouvel An.

Une assistance morale

L'une des spécificités des régionales laïques est la mise sur pied de services d'écoute active, d'accueil et de soutien. L'approche méthodologique est principalement liée à l'assistance morale par une réelle écoute et une démarche empathique.

Toutefois, certaines régionales, celle de Namur notamment, ont particulièrement développé ce pôle d'assistance morale dans les hôpitaux, les maisons de repos et de soins, mais également dans les divers lieux de détention, de réclusion et de privation des libertés. Cette année, le CAL Namur a organisé trois rencontres au Centre Hospitalier Régional de Namur. Trois thématiques ont été abordées : l'accompagnement des personnes dans l'action sanitaire et sociale ; l'éthique dans l'accompagnement des personnes ainsi que genre et accès au bien-être. Ces conférences-débats ont fait intervenir des acteurs aux disciplines variées.

Le service individuel d'assistance morale de Picardie Laïque à Mouscron a formé un groupe de parole pour parents d'enfants porteurs d'un handicap. Le but est de pouvoir échanger sur les réalités quotidiennes de la vie avec des enfants handicapés et sur la complexité des démarches administratives sur les plans éducatif et social. Une éventuelle interpellation se fonderait sur les manquements en matière d'aide et de soutien aux personnes handicapées, surtout en ce qui concerne la petite enfance.

À Charleroi, les rencontres individuelles aident les usagers dans leurs démarches administratives, notamment les démarches de régularisation de séjour ou proposent l'écoute active des personnes atteintes de maladies incurables ou dans les difficultés de la vie. La régionale a également organisé des ateliers d'improvisation théâtrale avec les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer. À l'issue du projet, les malades se sont sentis valorisés et leurs rapports sociaux et familiaux se sont améliorés. Un projet lancé par la Fondation Roi Baudouin et qui sera réédité.

Solidarité

Dans un monde de plus en plus individualiste, le temps manque pour s'intéresser aux autres… Période de chômage, maladie de longue durée, vieillesse, rupture familiale, précarité… telles sont les causes qui peuvent couper du monde certaines personnes et conduire à la solitude voire à une rupture sociale. Pour recréer du lien entre ces personnes et leur permettre de reprendre confiance en elles, Laïcité Brabant wallon propose, depuis octobre, des ateliers « Entre Nous » basés sur le partage, la pratique d'activités créatives, éducatives et culturelles… ces ateliers peuvent également mener à des moments d'écoute personnalisés assurés par les délégués de l'assistance morale de Laïcité Brabant wallon ou par un conseiller laïque du SLP Brabant wallon.

Conseillers laïques à l'armée

Depuis 1991, un service d'assistance morale laïque existe auprès des Forces armées. Une équipe de 5 conseillers, répartis sur le territoire belge, répond aux demandes spécifiques d'assistance des militaires et de leur famille, en Belgique ou lors des missions à l'étranger. Ils apportent aide et soutien à toute personne en relation avec les forces armées et organisent des cérémonies à la demande des familles.

Le droit au logement

Créé en 2010 par Picardie Laïque, en collaboration avec la Ville, le CPAS et le Relais Social Urbain de La Louvière, le « 109 » est un abri de jour mis à disposition des personnes mal-logées, des SDF et des sans-papiers de La Louvière. Le 109 s'organise comme un lieu communautaire et propose une série d'activités qui favorisent la rencontre et la création de liens sociaux. La durée d'accueil est indéterminée et sans condition.

L'équipe, composée d'une assistante sociale et de deux éducateurs, accompagne les usagers dans leurs démarches et leurs projets de vie. Cette année, l'abri de jour a accueilli 1942 personnes et 1442 usagers ont bénéficié des services d'assistance morale ou de soutien psychologique.

L'abri de nuit « Le Tremplin » a ouvert ses portes le 23 mai 2011. La mission principale de l'abri de nuit est d'assurer un accueil inconditionnel d'urgence à toute personne dépourvue de logement pour une nuit. Cela consiste à pallier le manque d'hébergements de personnes en difficultés sociales. Les personnes accueillies ont la possibilité de dormir dans un endroit sécurisé et accueillant et de bénéficier d'une petite restauration. Il peut héberger 12 personnes par nuitée. Ce nombre est porté à 16 en période hivernale selon les règles établies par le Plan Grand Froid de la Région wallonne. De janvier à juin 2014, 245 personnes différentes (dont 6 enfants) ont bénéficié de l'abri de nuit « Le Tremplin ».
Afin de répondre aux besoins urgents des personnes en détresse sociale aigüe, le Relais Social Urbain de Tournai active, chaque année, le Plan Grand Froid du 1er décembre au 31 mars. Dans les nouveaux locaux mis à disposition par le Logis Tournaisien, « le Braséro » accueille et accompagne, de jour, les sans-abris ainsi que les personnes souffrant de troubles psychiatriques.

En plus de son travail social de terrain, la régionale de Picardie continue à interpeller les autorités publiques et veille à jouer son rôle d'aiguillon et de moteur de changement social pour construire une société plus solidaire, juste et égalitaire.

L'opération boîtes à KDO

La Fabrique de Soi, antenne de Laïcité Brabant wallon à Tubize, a renouvelé l'opération solidaire « Boîtes à KDO ». Le concept est simple. Il s'agit de transformer des boîtes à chaussures en boîtes à cadeaux-surprises afin de les offrir aux enfants âgés de 3 à 18 ans, placés dans différentes institutions (des SAAE ou SRJ) à Bruxelles, dans le Hainaut, dans le Brabant wallon. Cette opération est une véritable chaîne de solidarité. Des écoles, des associations, des professeurs de morale et de religion, des associations de parents, des commerçants, des dizaines de personnes et enfants se sont ainsi mobilisés pour créer ces boîtes à cadeaux-surprises. Cette année encore, plus de 600 boîtes ont été réparties dans 17 institutions ainsi qu'aux maisons maternelles d'Ottignies et de Rixensart et à la prison de Nivelles. La presse a largement soutenu l'initiative.

Échange de savoirs

Il y a quelques années, la régionale de Namur mettait sur pied le Réseau d'échanges de savoirs Mangrove. Soucieux des questions relatives à l'environnement, les membres de ce réseau ont décidé de prendre part au salon Récupère 2014. Au cours de l'année, ils en ont profité pour échanger leurs trucs et astuces sur l'utilisation des énergies au quotidien, ont visité et fait connaître les services et associations qui traitent de recyclage, de questions environnementales… Ils ont également réalisé divers reportages à ce sujet et publié un feuillet d'information sur les initiatives locales dans le namurois. Par ailleurs, deux événements ont été organisés : une gratiferia, un marché gratuit qui vise à réutiliser des objets qui le sont peu ou plus et un festival du savoir-faire. Une manière de mieux faire connaître le réseau et d'amplifier les échanges de savoirs.

Jardin partagé

Dans le cadre d'un travail sur la consommation responsable, Picardie Laïque a initié la création d'un jardin partagé dans un quartier populaire de Tournai, le quartier du Maroc. Ce projet met en œuvre les valeurs défendues par le mouvement en proposant aux citoyens de résister aux dictats du consumérisme et de l'utilitarisme et en développant les solidarités de proximité. Il s'inscrit dans une philosophie de développement durable, en valorisant l'équité sociale, l'intégrité environnementale et en proposant une autre vision de l'économie qui favorise une gestion optimale des ressources tout en responsabilisant à la fois les producteurs et les consommateurs. L'équipe du Relais de Tournai met progressivement en place une dynamique collective solidaire, dans laquelle chaque habitant prend sa place. Son rôle est de soutenir et de rendre viables les projets des habitants.

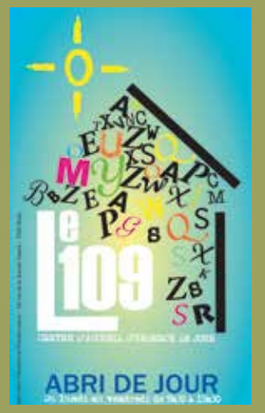

Solidarité

Solidaire avec les personnes âgées

Les maisons de repos et de soins restent bien trop souvent des lieux de parcage. Pour y remédier, les délégués laïques ont développé des actions de sensibilisation et des projets qui visent l'émancipation et la prise de conscience des personnes âgées.

Toujours soucieux de préserver une qualité de vie digne pour les personnes âgées, le CAL et le Service Laïque d'Aide aux Personnes (SLP) ont voulu sensibiliser le monde politique et les citoyens par trois débats au Point Info Laïcité (Midi PIL). Le premier concernait la liberté de choix pour la population vieillissante, le deuxième s'intitulait « Comment se faire entendre quand l'âge fait perdre en autonomie ? » et le troisième portait sur « Comment maintenir la qualité de vie quand la communication est altérée ? ». Chaque débat accueillait un représentant de chaque formation politique démocratique francophone. D'autres conférences sur la précarité des personnes âgées se sont déroulées dans les Maisons de la laïcité de Courcelles et de Charleroi ainsi que plusieurs conférences sur « La santé et les droits des patients » dans des homes de la Région de Bruxelles-Capitale.

En vue des élections législatives de mai 2014, le CAL et le SLP ont rédigé un mémorandum qui détaillait leurs revendications relatives aux personnes âgées.

Le magazine *Espace de Libertés* a publié plusieurs articles à ce sujet : « Vieillir à tout prix ? » sur les conditions de l'allongement de la durée de vie, « La violence institutionnelle face à l'expression du désir » sur la question de la sexualité chez le sujet âgé.

Quant à la Régionale du Luxembourg, en collaboration avec le Service Laïque d'Aide aux Personnes (SLP), elle s'est interrogée sur le vieillissement des femmes lors d'une journée de réflexion, le 4 novembre 2014, à l'Hôtel de Ville de Bastogne. Lise Thiry, scientifique et militante a notamment témoigné de son expérience de vie dans un habitat groupé. Deux expositions « Vieillir au féminin » et « Mamy Boom » ont complété le colloque.

Accès à la justice pour tous

En 2013, le CAL, avec d'autres partenaires, a adhéré à la Plateforme Justice pour tous, pour appeler l'État à refinancer l'aide juridique afin d'en assurer l'accès de tous dans une société où la précarité touche de plus en plus. Cette année, la Plateforme a dénoncé, dans une carte blanche, le démantèlement de l'accès à la justice par le biais de l'assujettissement à la TVA de 21% pour les prestations d'avocats, la hausse de certains droits et frais de justice. Les obstacles se multiplient pour l'aide juridique de première ligne et *pro deo* ce qui touche non seulement les plus démunis, mais également la classe moyenne. Le CAL reste vigilant et continuera à lutter contre l'exclusion d'un nombre de plus en plus important de citoyens.

Les oubliés de la Guerre 14-18: la force publique au Congo

« Regards croisés laïques sur l'histoire belgo-congolaise » est un projet de la régionale de Charleroi en partenariat avec l'association LHAC (Laïcité et Humanisme en Afrique Centrale), la Maison de la Laïcité de Kinshasa et celle de Charleroi. L'ambition est d'arriver à un « vivre ensemble » plus respectueux et solidaire en créant une dynamique nouvelle de lecture et relecture de l'histoire à partir d'un regard laïque croisé et cohérent sur les relations belgo-congolaises. Parmi les activités proposées par la régionale, une exposition, un colloque et une publication intitulés « La force publique du Congo, les oubliés de la guerre 14-18 » pour participer au devoir de mémoire et amorcer un débat sur l'histoire belgo-congolaise de façon libre-exaministe.

Cent jours du génocide des Tutsi

Le CAL Luxembourg a accueilli, en partenariat avec la Maison de la Laïcité d'Arlon et l'ASBL IBUKA « Mémoire et Justice », l'exposition « Les cent jours du Génocide des Tutsi, 1994-2014 » à l'ancien palais de justice d'Arlon. Celle-ci ainsi que la conférence et les soirées débats à la Maison de la Laïcité d'Arlon entendent débattre du regard porté sur l'Afrique d'hier et d'aujourd'hui et proposer d'autres grilles de lecture que celles héritées de la colonisation ou induites par les médias.

En République démocratique du Congo (RDC)

Le Centre d'Action Laïque entretient des relations étroites avec des organisations laïques congolaises afin de les soutenir dans leurs actions de promotion de la laïcité en République démocratique du Congo. À l'initiative du CAL, de Laïcité et Humanisme en Afrique Centrale (LHAC) et de l'association congolaise Humanisme et Solidarité (HS), une Maison de la Laïcité a été fondée à Kinshasa. Ce projet a vu le jour grâce au travail accompli par 19 associations congolaises, soutenues par une vingtaine d'associations belges. En décembre 2012, la Maison de la Laïcité de Kinshasa (MLK) a été jumelée avec la Maison de la Laïcité de Charleroi.

Les objectifs de la Maison de la Laïcité de Kinshasa (MLK) sont de contribuer efficacement à la promotion des droits humains ainsi qu'aux valeurs citoyennes, républicaines et de la laïcité, de renforcer les associations non confessionnelles de la société civile congolaise, de favoriser les échanges et le dialogue entre ONG non confessionnelles du sud et du nord, d'améliorer les rapports des forces sociales afin d'aboutir à une société tolérante et démocratique.

Les activités de la MLK concernent la promotion des valeurs de la laïcité auprès des citoyens congolais telles que la liberté de penser, l'engagement citoyen, le rejet de l'argument d'autorité, le non-conformisme, le libre examen, le refus de l'exclusion, l'émancipation, la compréhension et la tolérance mutuelles, la collaboration et la solidarité en dehors de toute autorité politique ou religieuse et le respect de la diversité. Elles se cristallisent, notamment, autour d'activités de formation et de santé publique, comme l'ouverture d'un centre de planning familial qui rencontre un succès croissant depuis le début de ses activités en mai 2012. Afin de présenter ses activités et de donner de la visibilité à ses actions, la MLK publie un magazine *Congo Liberté*, soutenu par le CAL.

Enseignement

Depuis la naissance du mouvement laïque, l'éducation et l'enseignement sont au centre de ses préoccupations. Le Centre d'Action Laïque et plusieurs de ses associations constitutives soutiennent avec force l'école publique, celle qui permet l'émancipation de tous, développe l'esprit critique et constitue le seul cadre d'apprentissage garantissant le respect de l'émergence des singularités et des individualités dans un projet de vie collectif.

Enseignement

L'école dont nous rêvons

Ces dernières années, le Centre d'Action Laïque a lancé deux campagnes d'éducation permanente sur l'enseignement et a poursuivi son investissement au sein du CEDEP (Centre d'Étude et de Défense de l'École Publique), constitué de douze associations, pour garantir une école réellement égalitaire, formatrice et citoyenne. Durant l'année écoulée, le CAL a résolument placé son action dans le cadre collectif du CEDEP.

Le CEDEP a approfondi ses positions sur l'autonomie des établissements et a, surtout, réalisé un vaste travail de sensibilisation auprès des partis politiques avant les élections afin que ses revendications soient prises en considération dans le cadre de la campagne électorale. Et actuellement, l'école semble enfin être une des priorités du Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Toutefois, pour concrétiser les bonnes intentions, il faut y mettre les moyens financiers, ce qui n'est pas vraiment le cas.

Pour ce qui est des revendications laïques, sans surprise, la déclaration de politique communautaire ne s'exprime pas sur l'une des revendications prioritaires du mouvement laïque, c'est-à-dire la fusion des réseaux ou l'impartialité à l'école. Quant à la gratuité de l'enseignement, le CAL espérait un véritable plan stratégique, mais doit se contenter de « mesurettes » et d'expériences pilotes qui ne témoignent pas d'une réelle vision ambitieuse pour même seulement tenter de résoudre ce qui demeure une honte de notre système éducatif.

En matière de lutte contre le sexisme, les engagements sont en la matière fort peu précis ou, comme c'est le cas pour l'EVRAS, plutôt du domaine de la déclaration d'intention. En ce qui concerne le redoublement, le gouvernement est conscient de son coût mais ne dit mot sur les moyens à dégager pour lutter contre ce fléau. Un seul objectif est plus ou moins balisé, celui d'une «heure d'étude dirigée journalière dans chaque école » pour le réseau primaire tandis que le rôle potentiel du professeur dans la détection précoce des difficultés est identifié et quelques pistes énumérées.

Quant au sort des cours dits « philosophiques », c'est donc la formule « 1 heure + 1 heure » et uniquement pour l'enseignement officiel qui a été retenue par le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Cours philosophiques

Le CAL et les 11 autres associations qui forment le CEDEP demandent que la fréquentation des cours dits « philosophiques » (religions et morale laïque) ne soit plus rendue obligatoire et qu'un cours commun de philosophie, d'histoire des faits religieux et d'éducation à la citoyenneté active, de deux heures par semaine, soit créé depuis la 1e primaire jusqu'à la fin du secondaire. Le CAL défend ses positions au sein du Conseil consultatif supérieur des cours philosophiques (CCSCP) mais aussi dans de multiples conférences organisées avec l'appui de la Fédération des Maisons de la Laïcité.

Pour le CAL, il s'agit avant tout de donner les outils adéquats aux élèves. Le fait qu'il soit indiqué, dans la déclaration de politique communautaire, qu'il sera organisé « un cours commun d'éducation à la citoyenneté (. . .) en lieu et place d'une heure de cours confessionnel ou de morale laïque » va déjà dans le bon sens même si cela reste une demi-mesure. Au vu de la jurisprudence constante de la Cour européenne des droits de l'Homme, la suppression du caractère obligatoire des cours dits « philosophiques » parait donc bien plus une obligation juridique qu'une simple option politique. En réalité, la situation actuelle correspond à des clivages politiques et historiques dépassés.

Ainsi, à l'exception du réseau scolaire privé non confessionnel, l'école reste aujourd'hui le dernier lieu où on demande à quelqu'un de s'identifier religieusement avant d'y entrer. On ose à peine imaginer le tollé que pareille obligation susciterait si elle était d'application dans un milieu professionnel. Comme l'écrit le philosophe François Desmet, « étrangement, il n'y a qu'à l'école qu'on ne pourrait rien changer. Alors que la logique d'un État neutre du 21e siècle serait que la foi religieuse, affaire privée, ne soit enseignée que dans le cadre familial, nous continuons à la laisser subsister au sein des murs de l'école et à nous gargariser que la cohérence est sauve puisque chacun a « son » cours, saupoudrage bien de chez nous, clef du système pour que personne n'y renonce. »

Le CAL demande d'être ambitieux, car la vocation de l'enseignement obligatoire, c'est de former des êtres en devenir, appelés à prendre leurs responsabilités. L'école doit développer chez les jeunes des capacités d'analyse, un esprit critique et des valeurs (libre examen, universalité, relativisme, autonomie, citoyenneté, esprit de révolte, égalité…).

Enseignement

Pour atteindre ces objectifs, il faut rapidement dessiner les contours d'un nouveau cours commun qui s'adresserait à tous les élèves, quelles que soient leurs convictions philosophiques ou religieuses, et qui porterait sur ce qui unit et non sur ce qui divise. Un cours qui développerait le discernement moral et citoyen à partir de valeurs communes et fédératrices. Un cours donné à tous les élèves ensemble par des enseignants formés spécifiquement et qui concernerait tous les réseaux et dont le programme serait, lui, entièrement sous contrôle des pouvoirs publics.

Congrès: École, mixité pour l'égalité

Le 10 mai, la Cité Miroir accueillait le congrès du Centre d'Action Laïque de la Province de Liège sur le thème: École, mixité pour l'égalité. Ce fut l'occasion pour le CAL Liège de rappeler ses valeurs et partager ses propositions. Il revendique un enseignement de qualité égale pour tous, centré sur l'élève, sa réussite et son émancipation et reflétant la mixité sociale de notre société. Il défend la création d'un réseau unique, public ainsi que l'obligation scolaire dès trois ans et le développement d'une logique de coéducation. Il refuse tout fatalisme face aux inégalités sociales. Selon lui, tout élève est capable d'apprendre si les conditions sont appropriées. Sont intervenus lors de ce congrès: Henri Pena-Ruiz, Marcel Crahay, Christine Mahy, Eric Favey, Henri Bartholomeeusen et Hervé Persain. Diverses activités encadraient cet événement: des performances slam par la compagnie Gertrude II, une présentation de projets dans et autour de l'école, menés par des associations laïques ou autres, deux expositions, « Sur le chemin de l'école » et « La Ligue de l'enseignement : 150 ans au service de l'école publique et de l'éducation permanente » ainsi qu'un atelier d'écriture incitant les participants à émettre des propositions pour plus d'égalité à l'école.

La Fabrique de Soi plus qu'une école de devoirs

La Fabrique de Soi (FdS), l'école des devoirs de Tubize, a souhaité adapter son offre de services aux nouvelles réalités scolaires. Le parcours scolaire est, de plus en plus tôt, émaillé de difficultés. La Fabrique de Soi a donc mis sur pied le tutorat, forme de coopération scolaire entre le « tuteur » qui apporte ses connaissances et ses méthodes d'apprentissage à d'autres, plus jeunes, et en échec scolaire. Le tutorat a lieu dans les locaux de la FdS sous la responsabilité de l'équipe pédagogique, mais depuis 2013, il se déroule aussi au sein des écoles communales. Les enfants aidés sont inscrits en 2e, 3e et 4e primaires et ne souffrent pas de problèmes instrumentaux importants (dysgraphie, dyscalculie…). Les tuteurs sont, pour leur part, inscrits en 4e, 5e et 6e secondaires et ont une vraie autonomie scolaire. Durant une année scolaire, les jeunes tuteurs s'engagent à minimum deux séances d'une heure par semaine ou une heure trente pour ceux qui travaillent dans les écoles. Ils s'engagent aussi à participer à des réunions de supervision, une par trimestre et à une formation organisée par l'équipe.

Bien évidemment, la FdS poursuit ses ateliers pédagogiques, généralistes, d'informatique ou dits de remédiation et toujours dans le but d'aider le jeune à redevenir acteur de sa scolarité, de le remettre à niveau et de valoriser ses capacités.

Quant à l'espace créativité de la FdS, il continue à réinterroger artistiquement différentes notions et permet d'ouvrir les horizons, de pousser les portes, de bousculer les idées, de réfléchir. Le 20 juin, la Fabrique de Soi inaugurait sa 9e exposition « Ordre et Désordre. Et moi dans tout ça ? », au Centre culturel de Tubize.

Des ateliers de soutien à la réussite

Bruxelles Laïque propose un service d'accompagnement scolaire, actuellement dans cinq écoles primaires et cinq écoles secondaires bruxelloises. La majorité des élèves « accompagnés » viennent de milieux fragilisés. Des ateliers de français, de mathématiques, de néerlandais, de théâtre mais aussi des sessions de préparation aux examens de passage sont organisés. Plus de trois cents élèves et plus de vingt animateurs ont collaboré à ce projet. Outre l'aspect éducatif, ces ateliers veulent favoriser le développement et l'épanouissement personnel de l'élève. Ils ont un rôle d'accrochage scolaire et veulent aussi redonner l'envie d'apprendre et la confiance aux élèves en difficulté.

Dans le cadre de la dynamique « Molinay, un quartier où il fait bon vivre ensemble », à Seraing, la régionale de Liège propose des ateliers de soutien à la réussite. C'est une initiative extrascolaire lancée, en 2008, à l'école communale Morchamps, en partenariat avec les enseignants de l'école fondamentale du quartier. L'objectif est de soutenir l'apprentissage scolaire des élèves et de lutter contre l'inégalité des chances car, sans intervention complémentaire, aucun enfant ne serait orienté vers l'enseignement général au terme de la 6e primaire. Les Ateliers entendent mener des actions qui doivent permettre d'apporter des réponses aux causes de l'échec scolaire.

Des animateurs accueillent les enfants par groupe de 3 ou 4 afin de revoir les matières incomprises indiquées par les enseignants de l'école. Ce projet prolonge l'action du corps enseignant. L'approche se veut la plus individualisée et la plus ludique possible. Des découvertes culturelles, des lectures contées, des réflexions sur le genre, des semaines de « vivre ensemble » etc. Les retours sont extrêmement positifs : une fréquentation assidue et une évolution positive des parcours scolaires.

Enseignement

Ces ateliers se déroulent en un lieu extérieur à l'école et en dehors des heures de cours afin de marquer une transition entre les différentes périodes d'apprentissage. Les enfants sont accueillis au sein du projet sans distinctions idéologique, philosophique, religieuse ou raciale.

Ensemble vers le livre

Le projet « Ensemble vers le livre » lancé par la régionale du Luxembourg est le fruit d'un partenariat entre l'Athénée de Virton, la bibliothèque communale, le centre PMS, le service d'aide en milieu ouvert (AMO) et l'associatif. Il est soutenu financièrement par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Ce projet vise à développer le plaisir de lire ensemble dès la 3e maternelle via des activités ludiques et de découverte de l'objet « livre » en bibliothèque. Il s'adresse aux parents et aux élèves de 3e maternelle et de 1e primaire. Chaque mois, une activité commune (animation, conte…) est proposée durant l'horaire scolaire ou en fin de journée, elle se poursuit par un groupe de parole pour les parents. Les discussions permettent de découvrir les pédagogies développées par les instituteurs, de cerner les difficultés que peuvent rencontrer les parents face au suivi scolaire, d'échanger les expériences et créer une solidarité entre parents. Cela permet aussi de renforcer les liens entre l'équipe éducative et l'école et de régler les incompréhensions.

Le projet qui s'est mis en place à l'Athénée de Virton depuis 2012 se prolongera dans d'autres écoles du sud de la province et en Centre-Ardenne.

Groupe 19

Le groupe 19, groupe de réflexion et d'actions scolaires, est une initiative de la Fabrique de Soi et du Centre PMS libre de Braine-l'Alleud. Ce groupe entend améliorer les collaborations entre les différents acteurs psychosociaux de l'ouest du Brabant et ce, avec un ancrage scolaire avant tout. Depuis cette année, la thématique est la violence adultes-enfants dans les écoles.

Alphabet

Réuni autour de Nico Hirtt, fondateur de l'APED (Appel pour une école démocratique), Laurent Fourny, enseignant en secondaire et senior fellow Itinera Institute et Diane Hennebert, chargée de la direction de la fondation Boghossian et en charge du projet pédagogique « Out of the Box », le public a été invité, par Bruxelles Laïque, à questionner le système scolaire suite à la diffusion du film *Alphabet* d'Erwin Wagenhofer, qui remet en cause un système éducatif axé avant tout sur la compétition et les résultats quantitatifs.

Séparation Église / État

La « montée en puissance du religieux » au sein de la société et le refus d'aborder sereinement les difficultés de cohabitation et de cohésion sociale qui en découlent impliquent une vigilance toujours plus accrue du mouvement laïque pour défendre ce principe démocratique fondamental qu'est la séparation entre les Églises et l'État, autrement dit, la séparation entre la religion et le politique.

Séparation Église / État

L'impartialité de l'État, basée sur ce principe de séparation des Églises et de l'État, vise à pacifier la société en respectant à la fois la liberté de conscience et l'égalité des droits et des devoirs de chaque citoyen. Toutes les convictions religieuses ou philosophiques ont droit de cité, mais aucune ne peut prendre l'ascendance sur les autres dans l'organisation de la société. L'impartialité des autorités publiques repose sur la construction d'une sphère publique commune neutre, en dehors du champ d'influence des religions ou des philosophies.

On sait qu'aujourd'hui le législateur n'a toujours pas adopté de lois et décrets qui fixent clairement les limitations en matière d'extériorisation de la liberté de religion ou de conviction, admises par lui, dans le respect des droits fondamentaux et en particulier des libertés et droits d'autrui.

Durant l'année 2014, le Centre d'Action Laïque et son homologue DeMens.nu ont, dans ce contexte, poursuivi leur action de sensibilisation tant du côté francophone que néerlandophone.

Le CAL a notamment adressé des courriers aux mandataires politiques wallons. Le Parlement wallon a, en effet, adopté une résolution en matière de port de signes convictionnels dans la fonction publique. C'est une avancée encourageante dans l'affirmation du principe de séparation Églises/État. Cette résolution, votée par le MR, le CDH et le PS (le parti Ecolo s'étant *in fine* abstenu) demande au Gouvernement wallon de modifier sa législation pour interdire aux agents de la fonction publique régionale « d'afficher des signes convictionnels ostentatoires et des comportements ostentatoires qui expriment leurs convictions politiques, philosophiques ou religieuses dans l'exercice de leur fonction sauf si leurs prestations ne nécessitent pas de contact fonctionnel avec le public. » À ce propos, le CAL a néanmoins réaffirmé sa position visant à interdire totalement les signes convictionnels pour les agents de la fonction publique et de l'enseignement obligatoire. Il a également dénoncé l'organisation d'un *Te Deum* par les autorités publiques lors de la fête nationale du 21 juillet.

Le CAL a continué à diffuser les brochures didactiques qui traduisent en langage simple et direct les positions prises par le CAL en matière d'extériorisation des signes et pratiques liés à l'appartenance convictionnelle.

La position défendue par le mouvement laïque a fait l'objet d'une attention particulière de la part d'observateurs extérieurs et en particulier du professeur de l'ULB, Vincent de Coorebyter, qui en a fait une analyse approfondie dans un article « La neutralité n'est pas neutre » paru dans l'ouvrage intitulé *Neutralité et faits religieux. Quelles interactions dans les services publics ?*

Le magazine *Espace de Libertés* a consacré un dossier spécial sur le thème de la séparation Églises/État. Il a permis de sensibiliser les lecteurs à la thématique et a rappelé nos positions en la matière.

Depuis trois ans, le CAL Charleroi organise un cycle de conférences sur le retour du religieux. Un retour des cléricalismes et prosélytismes qui captent la sphère publique à des fins religieuses. Ce phénomène s'explique en partie par la destruction des droits sociaux et des services publics et face à cette désespérance sociale, le besoin de trouver une réponse. Cette année, les conférences ont décrypté les religions et les convictions reconnues par le pouvoir public belge et ont soulevé les enjeux et les défis autour de la problématique de séparation entre le spirituel et le temporel. Trois conférences ont été organisées avec notamment comme intervenants :
Caroline Sägesser,
Baudouin Decharneux,
Michel Depraey …

Séparation Église / État

Pour un financement public des convictions juste et équilibré

Si l'État finance les organisations confessionnelles et non confessionnelles qu'il reconnaît, ce financement doit répondre aux critères d'équité et de transparence. Le système belge de reconnaissance et de financement public des convictions est actuellement empirique, arbitraire, non transparent et ne repose sur aucun cadre légal fixant des critères objectifs préétablis.

Au niveau de l'État fédéral, les projets de réforme avancés au cours des dernières années n'ont, jusqu'à présent, débouché sur aucune initiative législative, ni de l'Exécutif, ni du Parlement fédéral. Pour rappel, le CCL a très fortement critiqué certains aspects des propositions faites par les experts.

Même si l'on sait qu'en 2014, au plan fédéral, le dossier n'a pas connu de développements politiques particuliers, il convient, bien entendu, de rester très attentif à son évolution possible en 2015.

Lieu de cérémonie

Une résolution a été adoptée par le Parlement wallon pour encourager toutes les communes wallonnes à mettre des salles neutres à disposition des familles afin de pouvoir organiser des funérailles non confessionnelles. Au cours de l'année, le CAL a demandé, à plusieurs reprises, au ministre wallon des Pouvoirs locaux de modifier la circulaire ministérielle édictée afin de mettre en œuvre la résolution et préciser que cette mise à disposition de locaux neutres concerne tant les funérailles non confessionnelles que les funérailles laïques qui sont actuellement exclues du champ d'application de la circulaire. Le CAL ne manquera pas de suivre attentivement ce dossier en 2015.

Au niveau européen

La FHE (Fédération Humaniste Européenne) a consacré un important travail de recherche sur les réseaux religieux intégristes actifs au niveau européen. Elle a recensé 48 organisations, dont 40 ayant un statut juridique, actives auprès des institutions européennes afin de promouvoir leur agenda anti-avortement, contre les droits LGBT et pour une liberté de pratique religieuse quasi absolue. L'objectif de cette recherche était de comprendre les sources de financement et la sphère d'influence de ces organisations afin de pouvoir contrer au mieux leurs idées.

En décembre 2014, le CAL et la FHE ont dénoncé l'inauguration de la crèche du Parlement européen par Alain Escada, ancien militant du Front National belge et président de l'institut intégriste Civitas, et par Bernard Fellay, supérieur général de la Fraternité sacerdotale (intégriste) Saint-Pie-X. Canal CAL a réalisé un reportage qui a été diffusé sur les réseaux sociaux. L'inauguration de la crèche de Noël a également fait l'objet d'une émission radio de « Libres, ensemble » « Crèche au PE, quand l'extrême droite s'invite au pied du sapin », diffusée le 27 décembre 2014.

Par ailleurs, le CAL et la FHE ont suivi le projet de résolution du député conservateur Valeriu Ghiletchi « Combattre l'intolérance et la discrimination en Europe, notamment lorsqu'elles visent des chrétiens » déposé devant l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe. La version initiale du projet faisait la part belle aux revendications religieuses de toutes sortes, notamment en termes d'éducation et de liberté de conscience dans le domaine de la santé. Le CAL et la FHE ont proposé plusieurs amendements et un solide argumentaire en collaboration avec trois organisations partenaires (EPF, IHEU et ILGA Europe) pour rééquilibrer le texte. Ces amendements ont été acceptés par la majorité des députés. Valeriu Ghiletchi a cependant été nouvellement nommé pour proposer une résolution sur les droits des minorités religieuses, ce qui illustre la nécessité de poursuivre le travail de vigilance en 2015.

Le 7 mars 2014, une délégation du CAL et de la FHE a rencontré l'ambassadeur grec à Bruxelles dans le cadre de la présidence tournante du Conseil de l'Union européenne. Le CAL en a profité pour proposer la création d'un nouveau mécanisme de protection de l'État de droit en Europe, l'abolition du délit de blasphème en Grèce et la protection effective des objecteurs de conscience dans le domaine militaire en Grèce. Au cours du deuxième semestre, la délégation a rencontré la présidence italienne du Conseil et s'est rendue à Rome auprès du secrétaire d'État chargé des affaires européennes. La délégation laïque comprenait deux organisations italiennes membres de la FHE. Les discussions ont porté sur le double standard européen en matière de liberté d'expression, sur la réforme de la taxe italienne *Otto per Mille* et sur la régulation de l'objection de conscience dans le milieu médical en Italie.

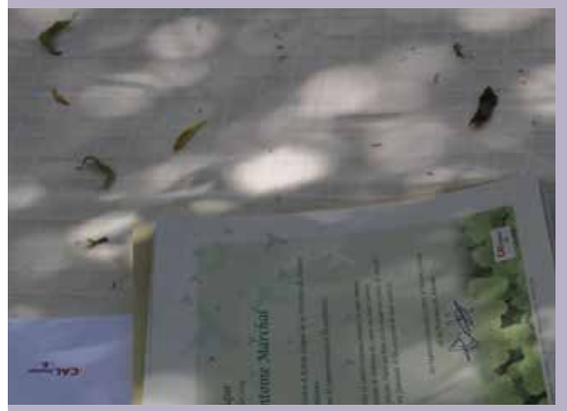

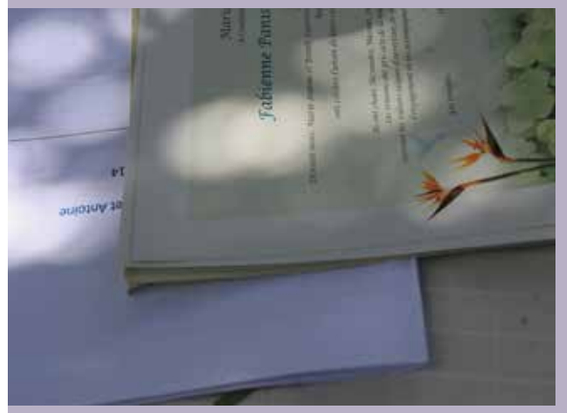

Structure du CAL

LCAL

Historiquement, la structuration de la laïcité est un phénomène récent. La création en 1969 du Centre d'Action Laïque est la première tentative de fédération de l'ensemble de la communauté laïque en Belgique francophone.

Dès l'origine, le CAL regroupe la totalité des associations laïques communautaires ainsi que quelques associations locales. Dix ans plus tard, il se régionalise par provinces ou subdivisions de provinces.

Structure du CAL

Structure fédérale du CAL

Le Conseil Central des communautés philosophiques non confessionnelles de Belgique ou Conseil Central Laïque (CCL), composé du CAL et de DeMens.nu est l'interlocuteur officiel de la laïcité dans ses rapports avec les autorités publiques.

Suite à la formation des différents gouvernements après les élections du 25 mai, le CCL est resté vigilant à l'égard des interpellations en matière de financement public des convictions afin que ce dernier soit juste et équilibré et qu'il prenne en compte les spécificités et les intérêts laïques. De même, le CCL a poursuivi son lobbying concernant le dossier de la séparation Églises/État et en particulier, pour supprimer les offices religieux lors d'événements nationaux et obtenir des lieux de recueillement neutres. Il reste attentif à ce que ce dossier aboutisse au niveau législatif. Il a également poursuivi ses contacts politiques avec notamment les ministres compétents pour l'organisation et le développement de l'assistance morale à l'armée et dans les prisons.

Le CCL a continué à réagir publiquement pour dénoncer les conditions de détention choquantes et inacceptables des personnes incarcérées. Il a également rencontré, à plusieurs reprises, la ministre de la Justice pour défendre le développement des structures laïques, pour obtenir un statut juridique pour les conseillers moraux travaillant dans les prisons rémunérés par le SPF Justice et aussi concernant la politique pénitentiaire actuelle qui met à mal la dignité des personnes détenues.

Le CCL fait également partie des associations regroupées au sein de le la plateforme « Abortion Right » et reste attentif à ce que les droits acquis ne soient pas rabotés.

En 2014, le CCL a représenté les communautés philosophiques laïques à la réception du Nouvel An organisée par le Palais ainsi que lors de la cérémonie officielle du 21 juillet. Les différentes communautés philosophiques ont été invitées à prendre la parole lors de l'inauguration de la Fête nationale au Parc de Bruxelles. Dans le contexte international actuel, ce fut l'occasion de rappeler les valeurs d'ouverture et de respect à l'égard d'autrui dans notre société.

Structure associative

Le mouvement laïque compte 330 associations locales qui sont chacune affiliées à l'une des sept régionales du CAL. Certaines sont également affiliées à l'une des 27 associations constitutives. Le CAL coordonne les 27 associations constitutives et fédère les 7 régionales.

Les 7 régionales du CAL

- CAL Luxembourg
- CAL de la Province de Liège
- Laïcité Brabant Wallon
- CAL Charleroi
- Picardie Laïque
- Bruxelles Laïque
- CAL de la Province de Namur

Les 27 associations constitutives

1. Association Ernest De Craene
2. Association Nationale des Communautés Éducatives (ANCE)
3. Centre Communautaire Laïc Juif (CCLJ)
4. Centre Laïque de l'Audiovisuel (CLAV)
5. Confédération Parascolaire
6. Extension de l'ULB
7. La Famille d'Accueil Odile Henri
8. Fédération des Amis de la Morale Laïque (FAML)
9. Fédération des Associations de Parents de l'Enseignement Officiel (FAPEO)
10. Fédération des Maisons de la Laïcité (FDML)
11. Fédération des Services Laïques d'Aide aux Justiciables (FSAJ)
12. Fédération du Libre Examen
13. Fondation Magnette-Engel-Hiernaux
14. Fondation pour l'Assistance Morale aux Détenus (FAMD)
15. Fonds d'Entraide « Georges Beernaerts »
16. Laïcité et Humanisme en Afrique Centrale (LHAC)
17. La Pensée et les Hommes
18. Les Territoires de la Mémoire
19. Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation Permanente (LEEP)
20. Pensée et Action Rationalistes (anciennement Fondation Rationaliste)
21. Peuple et Culture en Wallonie et à Bruxelles
22. Service Laïque d'Aide aux Personnes (SLP)
23. Service Laïque de Coopération au Développement (SLCD)
24. Service Laïque de Parrainage
25. Service Laïque Jeunesse (SLJ)
26. Union des Anciens Étudiants de l'ULB (UAE)
27. Union Rationaliste de Belgique.

Liste des administrateurs au 31 décembre 2014

Henri Bartholomeeusen, **président**

Marie-Rose Thérer, **vice-présidente**
Serge Vandervorst, **vice-président**
Jacqueline Herremans, **trésorière**

Irma Bindelle
Pierre Bodart
Marie-Thérèse Broze
Joël Cordier
Jean-Antoine De Muylder
Yves Devulder
Didier Donfut
Pierre Galand
Françoise Goffinet
Ariane Hassid
Virginie Leclercq
Evelyne Lentzen
Jacqueline Luc
Christine Mironczyk
Gabriel Perl
Hervé Persain
Andrée Poquet
Bernadette Rasquin
Kévin Saladé
Micheline Satinet-Demet
Philippon Toussaint
Christian Vandenberghen
André Verlaine
Josiane Wolff

Structure du CAL

Les instances politiques du CAL

L'assemblée générale

L'assemblée générale possède les pouvoirs qui lui sont expressément reconnus par la loi et par les statuts de l'association. L'assemblée générale est l'organe souverain qui fixe collégialement les grandes orientations de politique générale de l'association. Elle est compétente principalement pour élire et révoquer les administrateurs, élire le président, approuver les budgets et les comptes et donner décharge aux administrateurs.

Chaque régionale du CAL dispose de 4 voix à l'assemblée générale du CAL.

Chacune des 27 associations constitutives du CAL dispose d'une voix. L'association constitutive qui assure des implantations décentralisées représentées au sein d'au moins quatre régionales du CAL dispose de 4 voix à l'assemblée générale du CAL. Celle-ci se compose donc des représentants dûment mandatés annuellement par les associations constitutives et les régionales. Les membres du conseil d'administration élisent, à leur tour, les membres du bureau du CAL.

L'assemblée générale s'est réunie le 22 mars 2014. Elle a élu son nouveau président, Henri Bartholomeeusen, seul candidat au poste. Diplômé en droit de l'ULB, avocat au Barreau de Bruxelles, président honoraire du Musée belge de la Franc-maçonnerie et administrateur de nombreuses fondations d'utilité publique dont la Fondation Henri La Fontaine, Henri Bartholomeeusen est aussi administrateur de la Fondation pour l'assistance morale aux détenus. Il succède donc à Pierre Galand, en fonction depuis 2007.

Conseil d'administration et bureau du CAL

Le conseil d'administration a les pouvoirs les plus étendus pour l'administration et la gestion de l'association. Sous sa responsabilité, il peut déléguer certains pouvoirs qu'il détermine à un ou plusieurs de ses membres, à un ou plusieurs tiers ou aux groupes qu'il institue.

Le conseil d'administration a la responsabilité de la mise en œuvre de la politique générale décidée par l'assemblée générale et en définit la stratégie. Il est composé, le président inclus, au maximum de trente et un administrateurs élus par l'assemblée générale. Chaque administrateur possède une voix.

Le bureau exécutif, élu par le conseil d'administration, est chargé de la direction journalière et de l'exécution des décisions du conseil d'administration. La gestion de l'ensemble des dossiers dont le bureau assume la responsabilité fait l'objet d'une répartition selon les disponibilités et les compétences des membres. Quelle que soit la répartition des dossiers, les décisions relèvent de la décision collégiale du bureau.

En 2014, le conseil d'administration du CAL s'est réuni à 9 reprises et le bureau a tenu 16 réunions ordinaires.

Le bureau exécutif

Président :
Henri Bartholomeeusen

Past-Président :
Pierre Galand

Vice-présidents :
Marie-Rose Thérer,
Serge Vandervorst

Trésorière :
Jacqueline Herremans

Membres du bureau :
Jean-Antoine De Muylder,
Andrée Poquet

Membre adjoint du bureau :
Hervé Persain

Secrétaire général :
Jean De Brueker

Secrétaire général adjoint :
Benoît Van der Meerschen

Réunions de coordination

Le Centre d'Action Laïque coordonne des réunions à différents niveaux afin de développer des synergies et des projets d'actions communes entre les différentes composantes du mouvement laïque.

Chaque trimestre se déroule la réunion de coordination des régionales, qui regroupe le bureau du CAL, les présidents et les directeurs des régionales.

Il y a encore les réunions avec les directeurs des régionales, 10 cette année. Cette coordination est assurée par le secrétariat général qui réunit mensuellement les directeurs des régionales pour faire le point sur les questions d'organisation et de fond en tenant compte des décisions prises par les instances des régionales (bureau, CA, AG). Ces réunions servent aussi à établir les synergies de travail entre les régionales, entre les régionales et le CAL et à faire émerger des projets communautaires.

La coordination au sein du CAL se fait par l'organisation de réunions d'information mensuelles permettant aux permanents du CAL communautaire de réfléchir aux problématiques développées et à être informés de la gestion et de l'évolution des dossiers en cours.

Des journées d'échanges permettent aux délégués du CAL communautaire et des régionales de débattre ensemble de certains sujets intéressant la laïcité. Désormais, ces journées se déroulent en divers lieux afin de permettre plus de participation et d'échanges entre les délégués. Celle du 22 mai laissait le choix entre « Genre-égalité homme-femme » au CAL Charleroi, « Démocratie – citoyenneté » à la Cité Miroir à Liège ou « l'assistance morale, les cérémonies laïques et l'euthanasie » au CAL Luxembourg. La journée du 27 novembre proposait de présenter la campagne « Contester est un droit » à Bruxelles Laïque, de découvrir l'émission « Libres, ensemble » au CALCom, de s'informer sur le génocide rwandais au CAL Luxembourg ou de s'intéresser à la quinzaine média sur la Bande dessinée au CAL Charleroi.

Carnet d'adresses

Les régionales du CAL

Bruxelles Laïque
Avenue de Stalingrad, 18-20 à 1000 Bruxelles
Tél. 02 289 69 00 - Fax 02 502 98 73
bruxelles.laique@laicite.be
www.bxllaique.be

CAL Charleroi
Rue de France, 31 à 6000 Charleroi
Tél. 071 53 91 71 - Fax 071 53 91 81
info@cal-charleroi.be
www.cal-charleroi.be

CAL de la Province de Liège
Boulevard de la Sauvenière, 33-35 à 4000 Liège
Tél. 04 232 70 40 - Fax 04 222 27 74
info@calliege.be
www.calliege.be

CAL de la Province de Namur
Rue de Gembloux, 48 à 5002 Namur
Tél. 081 73 01 31
contact@laicite.com
www.laicite.com

CAL Luxembourg
Rue de l'Ancienne Gare, 2 à 6800 Libramont
Tél. 061 22 50 60 - Fax 061 22 56 48
courrier@cal-luxembourg.be
www.cal-luxembourg.be

Laïcité Brabant Wallon
Rue Lambert Fortune, 33 à1300 Wavre
Tél. 010 22 31 91 - Fax 010 22 72 11
calbw@laicite.net
www.calbw.be

Picardie Laïque
Rue de la Grande Triperie, 44 à 7000 Mons
Tél. 065 31 64 19 - Fax 065 31 72 72
picardie.laique@laicite.net
www.picardie-laique.be

Les associations constitutives

Association Ernest de Craene
Chaussée d'Alsemberg, 362 à 1180 Bruxelles

Association Nationale des Communautés Éducatives (ANCE)
Avenue de Stalingrad, 54 à 1000 Bruxelles
Tél. 02 513 17 24 - Fax 02 503 45 60
federation@ance.be - www.ance.be

Centre Communautaire Laïc Juif (CCLJ)
Rue de l'Hôtel des Monnaies, 52 à 1060 Bruxelles
Tél. 02 543 02 70 - Fax 02 543 02 71
info@cclj.be - www.cclj.be

Centre Laïque de l'Audiovisuel (CLAV)
Campus de la plaine ULB, CP 236 à 1050 Bruxelles
Tél. 02 627 68 40 - Fax 02 627 68 41
clav@ulb.ac.be - www.clav.be

Confédération Parascolaire
Rue du Moniteur, 14 à 1000 Bruxelles
Tél 02 512 16 11 - Fax 02 512 75 42
secrétariat@confederationparascolaire.org
www.confederationparascolaire.org

Extension de l'ULB
Avenue Franklin Roosevelt , 50 CP 188 à 1050 Bruxelles
Tél. 02 650 26 46- Fax 02 650 22 82
extension@ulb.ac.be - www.ulb.ac.be/extension

Famille d'Accueil Odile Henri
Rue de la Source, 65 à 1060 Bruxelles
Tél. 02 538 45 87 - Fax 02 537 13 78
info@faoh.be

Fédération des Amis de la Morale Laïque (FAML)
Avenue de Stalingrad, 54 à 1000 Bruxelles
Tél. 02 476 92 83 - Fax 02 476 94 35
info@faml.be - www.faml.laicite.be

Fédération des Associations des Parents d'Élèves de l'Enseignement Officiel (FAPEO)
Avenue du Onze Novembre, 57 à 1040 Bruxelles
Tél. 02 527 25 75 - Fax 02 527 25 70
secretariat@fapeo.be - www.fapeo.be

Fédération du Libre Examen
Av. Paul Héger 22, CP 166 à 1000 Bruxelles
president@librex.be - www.librex.be

Fédération des Maisons de la Laïcité (FDML)
Route de Louvain-la-Neuve, 4/1 à 5001 Belgrade
Tél. 081 84 91 17- Fax 081 84 91 34
info@fdml.be - www.fdml.be

Fédération des Services Laïques d'Aide aux Justiciables et aux Victimes (FSAJ-V)
Rue Lelièvre, 5 à 5000 Namur
Tél. 081 26 13 52- Fax 081 22 44 17
direction@arboretsens.be

Fondation pour l'Assistance Morale aux Détenus (FAMD)
Avenue de Stalingrad, 54 à 1000 Bruxelles
Tél. 02 537 59 28 - Fax 02 537 10 93
admin@smbg-famd.be - www.smbg-famd.be

Fondation Magnette-Engel-Hiernaux
Rue de Laeken, 79 à 1000 Bruxelles
Tél. 02 217 69 80 - Fax 02 219 09 43

Fonds d'Entraide Georges Beernaerts
Avenue de la Renaissance, 30 à 1000 Bruxelles
secretaris.gb@gmail.com

Laïcité et Humanisme en Afrique Centrale (LHAC)
Avenue de Stalingrad, 54 à 1000 Bruxelles
Tél. 02 649 00 36 ou 37
info@lhac.be - www.lhac.be

La Pensée et les Hommes
Avenue Victoria, 5 à 1000 Bruxelles
Tél. 02 640 15 20 - Fax 02 650 35 04
secretariat@lapenseeetleshommes.be
www.lapenseeetleshommes.be

Les Territoires de la Mémoire
Boulevard de la Sauvenière, 33-35 à 4000 Liège
Tél. 04 232 70 60 - Fax 04 232 70 65
accueil@territoires-memoire.be
www.territoires-memoire.be

Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation Permanente (LEEP)
Rue de la Fontaine, 2 à 1000 Bruxelles
Tél. 02 512 97 81 - Fax 02 514 26 01
info@ligue-enseignement.be
www.ligue-enseignement.be

Pensée et Action Rationalistes
c/o Drève des équipages, 63 à 1170 Bruxelles
Tél. 02 672 34 08
lafondationrationaliste@skynet.be

Peuple et Culture en Wallonie et à Bruxelles
Rue du Beau –Mur, 45 à 4000 Liège
Tél - Fax 04 368 82 32
info@peuple-et-culture.wb.be
www.peuple-et-culture.wb.be

Service Laïque d'Aide aux Personnes (SLP)
Campus de la Plaine ULB, CP236 à 1050 Bruxelles
Tél. 02 627 68 90
slp@ulb.ac.be - www.aidemoralelaique.be

Service Laïque de Coopération au Développement (SLCD)
Rue des Pierres 29/10 à 1000 Bruxelles
Tél. 02 217 72 50 - Fax 02 223 02 17
slcd@slcd.be - www.slcd.be

Service Laïque Jeunesse (SLJ)
Rue de la Source, 65 à 1060 Bruxelles
Tél. 02 538 45 87 - Fax 02 537 13 78
marinette.dupont@faoh.be

Service Laïque de Parrainage
Rue de la concorde, 56 à 1050 Bruxelles
Tél. 02 538 51 35 ou 02 537 90 55 - Fax 02 538 51 35
info@parrainage.be - www.parrainage.be

Union des Anciens Etudiants de l'ULB (UAE)
Campus de la Plaine ULB , CP 235 à 1050 Bruxelles
Tél. 02 650 51 52 ou 58 58 - Fax 02 650 56 66
uae@ulb.ac.be - www.ulb.ac.be/ulb/uae/

Union Rationaliste de Belgique
c/o Pierre Debusschere
rue Dodonnée 92/6 à 1180 Bruxelles
union.rationaliste@belgacom.net

Imprimé sur papier 100 % recyclé

Création & production :
*agence "entre RÊVES et RÉALITÉ" * 02 465 72 88*
Illustrations : Laurence TURINA

Le centre d'Action laïque fédère 7 régionales

CAL Luxembourg

CAL Charleroi

CAL de la Province de Liège

CAL Laïcité Brabant Wallon

CAL de la Province de Namur

Picardie laïque

Bruxelles Laïque

Centre d'Action Laïque ASBL
Campus de la Plaine ULB, cp236 - 1050 Bruxelles - Belgique
Tél. (+32) 2 627 68 11 - cal@ulb.ac.be - www.laicite.be

CAL
Libres, ensemble